Husqvarna
TRACTEURS
Plusieurs modèles
en inventaire

* Détails chez
TECH MINI-MÉCANIQUE
196, chemin Haut de la Rivière, Saint-Pacôme
418 852-2922
www.techminimecanique.com
4093H2623

HUSTLER
GAMME DE TONDEUSES HUSTLER
« ZERO TURN »

* Détails chez
TECH MINI-MÉCANIQUE
196, chemin Haut de la Rivière, Saint-Pacôme
418 852-2922
www.techminimecanique.com
4093H2623_2

YAMAHA
GRAND CHOIX DE MOTOS

YAMAHA SERVICES FINANCIERS
* Détails chez
TECH MINI-MÉCANIQUE
196, chemin Haut de la Rivière, Saint-Pacôme
418 852-2922
www.techminimecanique.com
4093H2623_3

LE MERCREDI 28 JUIN 2023

Le Placoteux

VOLUME 45, ÉDITION 26
28 PAGES

p.3

Évacuer Uapishka

L'Expo renoue avec ses racines, p.2

Nouveau départ pour les Jardins du Clocher, p. 5

5699H1322

ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET
Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal Lepage
vdrapeau@royallepage.ca
Courtier immobilier résidentiel et commercial
Véronique Drapeau 418 894-3375

point S CERTIFIÉ POIDS LOURD
PNEUS F.M.
PNEUS
ALIGNEMENT
SUSPENSION
VIDANGE
FREINS
SILENCIEUX
INJECTION
595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.6035 • 1.800.463.1375
Mécanique générale
580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.2907
point-s.ca/pneusfm/
bandag
0069H1220

La puissance d'un groupe
OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER
Venez me rencontrer!
Ovide Lévesque, conseiller aux ventes
418 551-2532

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com
0068H3820

SAINT-PASCAL

L'Expo renoue avec ses racines en accueillant le marché public

On y vendait jadis des plantes et des fleurs, et bien sûr des fruits et des légumes des maraîchers locaux, comme en témoignent des photographies retrouvées datant des années 1920. Le bâtiment patrimonial de 1917, emblème du site de l'Exposition agricole de Saint-Pascal, renoue avec ses racines plus de cent ans après sa construction, en accueillant désormais le marché public de la ville, pour ne pas dire le marché de tout le Kamouraska par sa taille et son ampleur.

redaction@leplacoteux.com

MAXIME PARADIS

Dix-huit espaces intérieurs et extérieurs, pour un total de 45 exposants qui se relaieront tous les dimanches jusqu'au 26 novembre prochain. La Place de l'Expo, inaugurée en grande pompe le 22 juin dernier par la Ville de Saint-Pascal, promet de tenir le marché public le plus imposant de tout le Kamouraska, sur un site tout désigné qui ne demandait qu'à être utilisé davantage. « Merci à la Ville d'avoir pensé à nous pour ce beau projet. Le bâtiment, on ne savait plus quoi en faire. Tout le concept est en cohérence avec notre mission », a mentionné Normand Bard, président de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska, propriétaire des installations.

La Ville de Saint-Pascal est l'instigatrice du projet de la Place de l'Expo. On était alors à l'automne 2020. Le chargé de projet, Jean-Philippe Grenier, a tenté une approche auprès de la Société d'agriculture afin d'y déménager le marché public de Saint-Pascal qui venait tout juste de conclure sa première saison d'opération. « J'ai passé quelques années en Europe, et là-bas, les marchés publics sont tous intérieurs, ce qui permet une récurrence dans l'année, beau temps mauvais temps. Et il y avait ce magnifique bâtiment qui ne demandait qu'à être valorisé », a-t-il raconté.

La fermeture du IGA, quelques mois plus tard, n'a que confirmé l'importance d'aller de l'avant avec un projet agroalimentaire ambitieux, afin d'assurer une forme de « sécurité alimentaire » aux gens de Saint-Pascal et des environs. De demandes de subventions en campagnes de sociofinancement, la Place de l'Expo et son Marché de l'Expo ont vu le jour, un projet de 432 000 $.

Un site renouvelé

« Des millions de contreplaqués — certainement des vestiges des années 1970 — ont été retirés des murs », a dit à la blague Jean-Philippe Grenier. L'opération a tout de même permis au bâtiment patrimonial de retrouver ses lettres de noblesse, laissant maintenant apparaître son imposante charpente d'origine, faite en tenons et mortaises. L'ensemble a été fraîchement peint en blanc, au point où l'odeur était encore perceptible lors de l'inauguration.

Vue extérieure de la Place l'Expo. Photo : Maxime Paradis

Inauguration de la Place de l'Expo. Photo : Maxime Paradis

À l'intérieur, outre les espaces bien définis pour les exposants, le rez-de-chaussée accueille des salles de bain et un espace gourmand avec cuisinière, réfrigérateur et grand comptoir. Huit chefs y alterneront au courant de l'été.

À l'étage, l'ouverture du plafond permet une vue en mezzanine sur le marché plus bas. L'Atelier des savoirs Desjardins qui y a été aménagé permettra la tenue d'activités de partage de connaissances, comme ceux qu'offriront Dahlia Milon Textile et Chloé Gouveia de Générations autonomes durant cinq semaines d'affilée.

À l'extérieur, le devant du bâtiment, dont l'accès se fait à partir de la rue Taché, a été asphalté pour accueillir les exposants sous des tentes temporaires. Un coin bistro a aussi été développé, en complément à l'espace gourmand intérieur. Un verger viendra ultérieurement compléter l'aménagement du site. « S'il pleut, le dôme arrière adjacent à la Place du Marché est accessible pour y déménager les exposants qui auraient réservé une tente à l'extérieur », ajoute Jean-Philippe Grenier.

Tous ces réaménagements permettront à la Place de l'Expo d'être opérationnelle trois saisons, ce qui est déjà davantage que la seule semaine de l'Exposition agricole tenue en juillet de chaque année. Un marché de Noël est même prévu en décembre prochain comme point final à cette première saison. Plus de détails sur la page Facebook Marché de l'Expo.

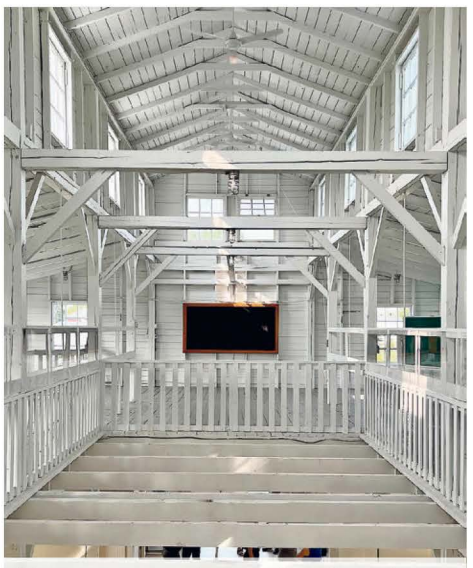

Vue en mezzanine du deuxième étage. Photo : Maxime Paradis

FEUX DE FORÊT

Des étudiants du Cégep de La Pocatière forcés d'évacuer le Nord québécois

presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

Quatre étudiants en Techniques de bioécologie, en compagnie de deux enseignants du Cégep de La Pocatière, ont vécu toute une mésaventure lors de la deuxième édition des projets de leur formation générale ayant eu lieu à la station Uapishka, située à Manicouagan sur la Côte-Nord, du 1er au 10 juin derniers. Ils ont dû évacuer l'endroit en raison des feux de forêt qui faisaient rage dans cette zone.

Tout avait pourtant bien commencé pour le groupe. Après deux nuits à la station Uapishka, faisant partie de la réserve de biodiversité mondiale où est offert du soutien logistique associé aux activités scientifiques, l'équipe a dû ramasser son équipement et repartir en direction de Baie-Comeau. L'ordre d'évacuer avait été donné par les autorités.

« Après seulement une journée et demie, et après avoir déployé nos équipements scientifiques pour commencer les études, les responsables de la station ont reçu la consigne des services d'urgence de procéder, au plus tard le lendemain matin, à l'évacuation des lieux. On est resté surpris, car on ne sentait pas de fumée. Par contre, en se réveillant, la fumée et la senteur de brûlé étaient perceptibles, alors que les feux les plus proches étaient, nous disait-on, à plus de 200 km », a confié Richard Turbide, enseignant.

Après être parti en convoi de véhicules avec les autres évacués du secteur, le groupe pocatois a craint, ne serait-ce qu'un moment, d'être obligé de rebrousser chemin et de se diriger plutôt vers Fermont, aux environs de la frontière du Labrador, au lieu d'aller se réfugier à Baie-Comeau, comme convenu au préalable.

Mathilde Andrews, Richard Turbide et Myriam Lambany. Photo : José Soucy

« Au kilomètre 90, on voyait les colonnes de fumée de chaque côté. Le lendemain, la route en question a été fermée parce que le brasier a finalement rejoint la 389 dans cette zone. Heureusement, lors de notre passage à un barrage policier, les agents nous ont laissé continuer », a expliqué Mathilde Andrews, étudiante en Techniques de bioécologie au Cégep de La Pocatière.

Le groupe de Techniques de bioécologie en compagnie de leurs enseignants à la station Uapishka. Photos : Courtoisie

« Se virer sur un dix cents »

Ayant atteint sains et saufs Baie-Comeau, et après consultations, les étudiants ont décidé de rester sur place et de s'adapter à la situation.

Grâce au réseau de contacts des professeurs dans leur champ d'expertise, les projets ont pu être déménagés au Parc Nature de Pointe-aux-Outardes, située tout près de Baie-Comeau. L'objectif pédagogique est demeuré sensiblement le même, avec toutefois quelques variantes, en raison principalement de la malencontreuse situation.

« Nous avons usé de beaucoup d'imagination pour recadrer les projets dans les écosystèmes côtiers auxquels nous avions maintenant accès. Ouf! Ce n'est que maintenant que je réalise l'ampleur de la résilience dont ont fait preuve nos étudiants; la débrouillardise que mon collègue et moi avons dû déployer pour réinventer l'aventure, mais surtout la force et la détermination de notre groupe, uni », a déclaré Myriam Lambany, enseignante en bioécologie.

Cette expérience n'aurait d'ailleurs pas pu avoir lieu en classe, et les épreuves vécues par les étudiants lors de cette mésaventure leur serviront tout au long de leur carrière, voire de leur vie personnelle.

« Les apprentissages ont été nombreux et ont largement dépassé le cadre scolaire. Une réelle expérience humaine, qui nous a fait saisir l'importance de la solidarité et qui nous a inculqué une bonne dose d'humilité face aux forces de la nature. Un bel exemple du genre d'adaptation que risquent de rencontrer nos étudiants dans leur future vie professionnelle, et qu'aucune salle de classe traditionnelle n'aurait pu permettre », a conclu Mme Lambany.

Grand excès de vitesse à L'Islet

Le 12 juin dernier vers 1 h 30, les agents de la Sûreté du Québec ont intercepté un véhicule pour un grand excès de vitesse sur l'autoroute 20 en direction est, à la hauteur du kilomètre 372 dans le secteur de L'Islet. Le conducteur, un homme de 40 ans de L'Islet, circulait alors à une vitesse de 164 km/h dans une zone où la limite de vitesse est fixée à 100 km/h. Il a reçu un constat d'infraction totalisant 1255 $, assorti de 14 points d'inaptitude. Son permis de conduire a été suspendu pour une durée de sept jours et son véhicule a été remisé. (J.S.)

Avis important

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Veuillez noter que les heures de tombée seront devancées en raison de la **FÊTE DU CANADA**

TOMBÉE DU JOURNAL DU 5 JUILLET :

Publicités :	Vendredi 30 juin à 10 h
Annonces classées, bloc-notes :	Jeudi 29 juin à 16 h 30

Nos bureaux seront fermés le lundi 3 juillet 2023.

Merci de votre collaboration!

9996M2623

Un drôle de mariage!

Le lundi 19 juin 2023, en l'église de Saint-Pacôme, la corporation des Jardins du Clocher a uni sa destinée à un mystérieux fiancé anonyme. Cette union a été organisée par l'entreprise Inno-3B, véritable belle-mère du genre de celles qui bordent les époux le soir des noces, et qui s'installent dans la chambre d'à côté en prenant soin de garder les portes ouvertes. Nous offrons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés. Bafouée lors d'une première union, et pour le moins naïve, la mariée mérite d'être heureuse. Souhaitons que cette fois soit la bonne.

Gaston Gagnon, La Pocatière

Tour de production d'Inno-3B dans la sacristie de l'église de Saint-Pacôme. Photo : Maxime Paradis

OPINION DES LECTEURS

Envoyez votre lettre ouverte à **redaction@leplacoteux.com**.

Toutes les lettres doivent être signées du prénom, du nom ainsi que de la provenance du signataire. Vous devez fournir votre adresse postale complète et un numéro de téléphone pour vous joindre, qui ne seront toutefois pas publiés. Le recours au pseudonyme est interdit.

Idéalement, la lettre ouverte doit contenir un maximum de 400 mots, et nous suggérons de joindre une photo qui illustre vos propos pour notre site web.

La direction de l'information pourrait décider de ne pas publier, ou de demander des modifications si des passages sont inexacts ou portent à diffamation.

L'opinion du lecteur n'engage que le signataire et non le journal Le Placoteux.

Le Journal ne s'engage pas à publier la lettre ouverte à l'édition papier, il se peut qu'elle le soit seulement sur le site web.

PASSEURS DE MÉMOIRE s'associe à la CHRONIQUE de *Yves Hébert*

Kamouraska, un lieu inspirant pour dessiner et peindre

Le village de Kamouraska attire les artistes peintres depuis nombre d'années. Au 19e siècle, ce sont surtout des visiteurs, des villégiateurs et des artistes amateurs qui prennent le temps de croquer un paysage.

Paysage près de Saint-André. Œuvre de Philip John Bainbrigge, 1840. Source : Wiki Commons

L'une des plus anciennes représentations du paysage marin de Kamouraska revient au dessinateur et militaire britannique James Peachey (-1797). L'œuvre, réalisée en 1784, représente l'une des îles de Kamouraska et le village. Elle est conservée aux Archives nationales du Canada. Peachey signe plusieurs aquarelles lors de son séjour au Bas-Canada. En 1837, Lady Caroline Bucknall Estcourt nous laisse une œuvre impressionnante, celle-ci dépeint le passage à Saint-André de soldats provenant du Nouveau-Brunswick ayant comme mission d'empêcher les rébellions. Cette aquarelle est conservée aux Archives nationales du Canada.

Parmi les visiteurs célèbres à Kamouraska, on peut mentionner Susan Agnès Bernard, seconde femme de l'homme politique John A. Macdonald. À l'été 1880, elle peint des paysages de Kamouraska et de Rivière-du-Loup. Le peintre Philip John Bainbrigge (1817-1881), connu pour ses croquis canadiens, nous offre un paysage non daté des environs de Saint-André.

Le peintre qui s'est le plus attardé à Kamouraska est Herbert Raine (1875-1951). Ses magnifiques dessins à l'encre brune et à la mine de plomb sont conservés au Musée national des beaux-arts du Québec. Neuf d'entre elles représentent le village de Kamouraska, ses maisons, le moulin à vent et des pêcheurs.

Depuis 1994, le Symposium de peinture de Saint-Germain est un événement culturel incontournable. Le Symposium de peinture du Kamouraska lui succède vers 2007. Les artistes, provenant de la région et du Québec, en profitent pour faire connaître leurs œuvres à Saint-Germain, à Kamouraska et à Saint-Denis-De La Bouteillerie. Cet été, il se tiendra du 17 au 23 juillet.

26-23

LE 6 JUIN 2023

Kayden, enfant de Joannie Gonneville et Mathis Hudon de Montmagny.

LE 10 JUIN 2023

Madyson, enfant de Maude Laverdière et Mikaël Barde-Robin de Berthier-sur-Mer.

LE 16 JUIN 2023

Jeanne, enfant de Camille Robichaud et Benjamin Pelletier de Sainte-Perpétue.

9966N2623 2

Le Placoteux .com
La référence dans Kamouraska-L'Islet
Visitez aussi notre page Facebook

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

491, avenue D'Anjou,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706
Téléc. : **418 492-9706**

www.leplacoteux.com

Financé par le gouvernement du Canada | Canada | RS Réseau Sélect | Tirage certifié Regroupement Québec inc.

Impression QUÉBECOR Média | Distribution publisac

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com

JOURNALISTES
Maxime Paradis (poste 103)
Rédacteur en chef
redaction@leplacoteux.com

José Soucy (poste 104)
Journaliste
presse@leplacoteux.com

RÉVISEURE
Éliane Vincent

VENTES
Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice
production@leplacoteux.com

Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

CARICATURISTE : **Métyvié**

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre Tirman, président
Gabriel Landry, vice-président
Marjorie Ouellet, secrétaire
Stéphanie Pelletier, administratrice
Philippe Paradis, administrateur

TOMBÉE : LUNDI 10 H 30 • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706

Édition Kamouraska-L'Islet **18 505 copies**

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0908-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 85$/année. TPS et TVQ incluses

hebdos QUÉBEC

Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.

Nouveau CA et nouvelles orientations pour les Jardins du Clocher

Un nouveau départ attend les Jardins du Clocher, à la suite de l'assemblée générale annuelle tenue le 19 juin en l'église de Saint-Pacôme. Une nouvelle mission, quatre démissions au conseil d'administration, et la venue prochaine d'un opérateur privé pour la production maraîchère dans la sacristie viennent réorienter l'avenir de l'organisme, sur pause depuis décembre dernier.

MAXIME PARADIS

Pas plus d'une trentaine de personnes étaient présentes à l'assemblée, dont la tenue a été communiquée essentiellement sur les médias sociaux, et non par le biais des médias traditionnels régionaux, élément qui a été reproché au conseil d'administration par l'assemblée. La réunion a duré moins d'une heure trente, malgré les enjeux débattus.

Opérateur privé

L'organisme propriétaire de l'église de Saint-Pacôme avait entre autres pour mission de produire des micropousses et des légumes feuilles au sein de tours d'agriculture verticales en milieu fermé, technologie développée par l'entreprise Inno-3B. Or, « de nombreuses difficultés, tant technologiques que contractuelles, aussi bien chez nous que chez Inno-3B » ont ébranlé sérieusement les activités de l'OBNL, au point où il a été décidé, en décembre dernier, de suspendre les opérations temporairement, a résumé le vice-président Sylvain Thiboutot dans son rapport 2022-2023.

Un nouveau modèle d'affaires a depuis été réfléchi par les administrateurs afin de relancer l'organisme. Un opérateur privé — qui semble avoir été désigné, mais dont l'identité reste à être rendue publique — s'occupera désormais de la production maraîchère dans la sacristie. Une tour d'Inno-3B s'y trouve déjà, et une seconde y serait ajoutée dans les prochains mois, de confirmer Martin Brault, PDG de l'entreprise et administrateur aux Jardins du Clocher. Ces deux tours et leurs extensions permettraient, selon lui, une production annuelle de légumes feuilles et de micropousses d'environ 30 000 kilos.

L'opérateur privé paiera un loyer mensuel de 3000 $ par mois à l'organisme, ce qui serait suffisant pour couvrir les frais fixes relatifs au bâtiment de l'église. Il aurait à sa charge la production et la commercialisation des produits maraîchers, et une redevance sur les ventes serait versée aux Jardins du Clocher. Inno-3B assume actuellement les frais mensuels qui seront payés par l'opérateur privé, une fois que son entreprise sera constituée.

Nouvelle mission

En déléguant le volet production maraîchère à un privé, les Jardins du Clocher réorientent leur mission vers un rôle « d'animateur communautaire et de formateur sur la saine alimentation et les bonnes habitudes de vie ». Les services connexes qu'il était déjà prévu de développer sous l'ancienne mission, comme la cuisine collective, la salle multifonctionnelle et l'espace de travail partagé demeurent. Les aides financières provenant du programme Climats municipalités (681 500 $) et de Développement économique Canada (DEC) (358 353 $) se poursuivront, seules quelques formalités seraient toujours à attacher dans le cas de cette dernière.

« Il s'en fallait de peu pour que les activités des Jardins du Clocher cessent. L'avenue actuelle est la plus logique et la plus solide pour assurer la pérennité de l'organisme, afin qu'il puisse répondre à sa mission communautaire et de préservation de l'église », a indiqué Sylvain Thiboutot, devant le scepticisme partagé de certaines personnes dans l'assistance.

Les états financiers présentés, positifs, n'ont qu'accentué l'incompréhension devant cette réorientation des activités. Après un déficit de 14 692 $ en 2021, les Jardins du Clocher ont terminé l'année 2022 avec un surplus financier de 59 234 $, ce qui justifiait pour certains membres de l'assemblée la poursuite des activités selon le modèle passé.

« Le mélange de productions (en tour et traditionnelle) n'était pas viable à long terme, au point où l'organisme est actuellement sur la corde raide. La priorité est de rebâtir un fonds de roulement, et de trouver des subventions pour les activités communautaires », a renchéri le vice-président.

Élections

Quatre démissions au conseil d'administration ont ponctué la période d'élection lors de l'assemblée générale annuelle. Ces quatre démissions — Anik Briand, Serge Lafond, Julie Théberge et Sylvain Thiboutot — s'ajoutent à celle de Lise Michaud, ancienne-

Tour verticale d'Inno-3B installée dans la sacristie. Photo : Maxime Paradis

ment présidente, qui est survenue en février dernier.

Une proposition de tenir les élections à une date ultérieure afin de faire un avis de convocation « en bonne et due forme » dans les médias traditionnels a été refusée par Sylvain Thiboutot, nommé président d'élection. Suggérés par l'assemblée, Robert Bérubé et Sarto Dubé ont été élus au conseil d'administration. Deux postes restent encore à pourvoir.

SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH

Consultations publiques pour la mise à jour de la politique Famille et Aînés

La Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth est en pleine démarche de renouvellement de sa Politique municipale de la Famille et des Aînés. Afin de mettre sur pied un plan d'action qui répond aux besoins de ses citoyens, elle entame maintenant les démarches de consultation publique. Sous le thème « Saint-Onésime, une municipalité rêvée… », les citoyens sont invités à réfléchir à ce qu'ils souhaitent pour l'avenir de leur collectivité. Pour recueillir le fruit de cette réflexion, un sondage a été déployé auprès de la population et une séance de consultation publique est prévue le mercredi 5 juillet 2023, de 19 h à 20 h, à la Salle « Les Générations ». Pour compléter le sondage électronique, les Onésimiens peuvent se rendre sur le site internet stonesime.com ou sur la page Facebook. Des copies papier sont également disponibles au bureau municipal. Notons que la démarche Municipalité amie des Aînés est financée par le Gouvernement du Québec à travers le programme de Soutien da la démarche MADA. La politique familiale est renouvelée quant à elle grâce au Programme de Soutien aux politiques familiales du ministère de la Famille.

Source : Municipalité Saint-Onésime-d'Ixworth

La Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth est en pleine démarche de renouvellement de sa Politique municipale de la Famille et des Aînés. Photo : Nathan Dumlao (Unsplash.com)

NOS PROFESSIONNELS

FERME-ÉCOLE LAPOKITA

Obakir et des étudiants de l'ITAQ vont renaturaliser un ruisseau

L'expérience n'a jamais été tentée jusqu'à maintenant par les partenaires impliqués, mais à terme, on estime que le projet fera école. Un ruisseau de la Ferme-école Lapokita, appelé décharge du Collège, va bénéficier d'une renaturalisation complète au cours des deux prochaines années. Obakir et des étudiants de l'ITAQ mettront conjointement la main à la pâte pour concrétiser cette vision aux résultats bénéfiques anticipés pour l'ensemble de l'écosystème.

MAXIME PARADIS

La décharge du Collège est un cours d'eau typique du paysage agricole québécois, qui a bénéficié d'une forme de linéarisation sur pratiquement l'essentiel de son parcours il y a de ça plusieurs décennies. À l'origine, on estime que ce ruisseau, qui draine des eaux en provenance de la montagne du Collège et de la route 230, avait un parcours beaucoup plus sinueux jusqu'à son embouchure à la rivière Saint-Jean.

Depuis quelques années, différents problèmes ont découlé de ces interventions : apports en phosphore dans l'eau, sédimentation et érosion des berges au premier chef, ce qui est à l'origine d'une demande d'intervention de la Ferme-école Lapokita à l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ), l'automne dernier. Rapidement, l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (Obakir) a été mis dans le coup.

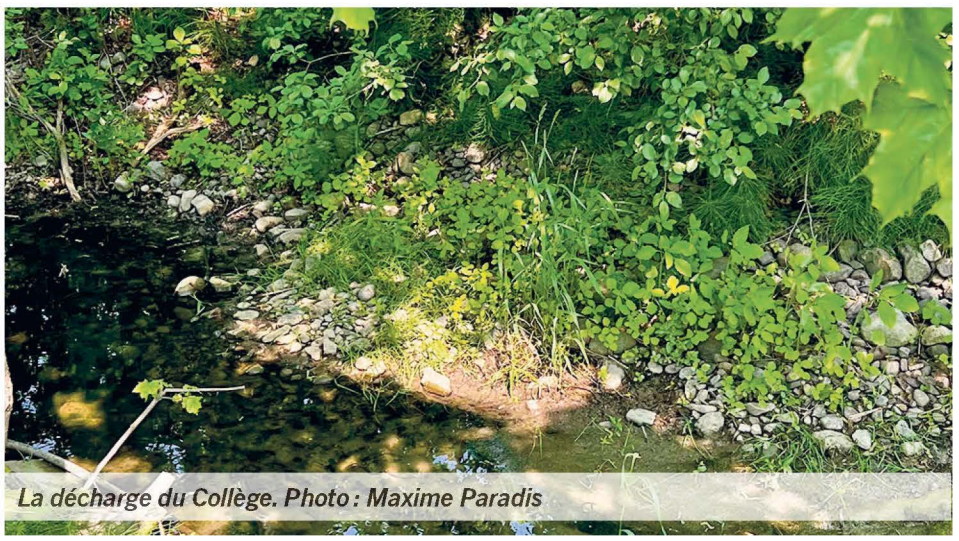

La décharge du Collège. Photo : Maxime Paradis

« Ce qu'on souhaite faire, c'est redonner "l'espace de liberté" au ruisseau pour qu'il ait un espace d'érodabilité et d'inondabilité adéquat », a résumé Olivier Boudreault, chargé de projet chez Obakir.

Renaturaliser

La firme Rivières travaille toujours aux plans et devis qui donneront les grandes orientations d'aménagement, mais déjà, Obakir a une bonne idée de ce qui serait souhaitable pour la décharge du Collège : un chenal plus étroit, encadré de part et d'autre par une petite plaine inondable, ce qui permettrait de recréer une certaine forme de sinuosité dans le cours actuel du ruisseau. En période de crue, le débit d'écoulement serait ainsi ralenti, alors qu'il serait accéléré en temps sec, ce qui est le contraire à l'heure actuelle.

Ces aménagements seraient réalisés sur l'équivalent d'un kilomètre, soit de l'extrémité ouest de la Ferme-école Lapokita jusqu'au début du périmètre urbain de la ville, à l'est, où la décharge du Collège se retrouve pour ainsi dire canalisée, jusqu'à la rivière Saint-Jean, dans le réseau d'égout pluvial de La Pocatière. D'autres travaux, comme le recul d'un chemin de ferme afin d'agrandir la bande riveraine de la décharge, sont aussi du nombre des interventions prévues.

Implication étudiante

L'évaluation préliminaire du projet tourne entre 120 000 et 130 000 $ selon Hugo Morin, directeur des ressources matérielles, des opérations et des technologies de l'information à l'ITAQ. Jusqu'à 80 % seront financés par le biais du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

« La beauté du programme, c'est qu'environ 20 % de l'implication globale des travaux peuvent être considérés "en nature", c'est-à-dire sous forme de contribution non monnayable », a-t-il ajouté.

Cette portion du projet concernera notamment l'implication de la Ferme-école Lapokita, mais également celle des étudiants du programme de Technologie de la production horticole agroenvironnementale (TPHA). Ceux-ci auront sous leur responsabilité le reprofilage d'une végétation riveraine composée de plantes herbacées, d'arbustes et d'arbres. La plantation sera réalisée sous la supervision du Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud, possiblement à l'automne 2024. L'essentiel des travaux est prévu pour sa part dans les mois précédents, pour une réalisation complète du projet au plus tard en janvier 2025.

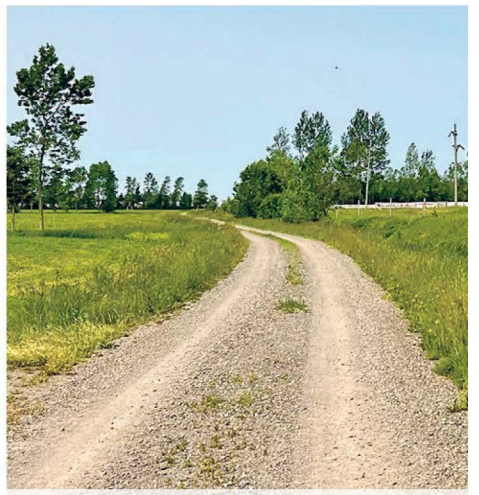

Ce chemin de ferme sera reculé afin d'agrandir la bande riveraine du ruisseau. Photo : Maxime Paradis

Effets bénéfiques

Parmi les effets bénéfiques anticipés par Obakir avec ce projet de renaturalisation, mentionnons une meilleure captation des contaminants dans la plaine inondable, comme le phosphore, l'azote, les nitrites et les nitrates. Une meilleure gestion des drains agricoles est aussi escomptée, sans oublier le retour d'une certaine faune aviaire, et même de rongeurs au sein de l'écosystème.

« L'aménagement qui sera réalisé à la décharge du Collège peut devenir en quelque sorte une forme de ruisseau modèle pour les cours d'eau agricoles similaires. Même si chaque milieu est unique, la Ferme-école est endroit tout désigné pour tester ce genre d'intervention, en étant en quelque sorte un point de départ pour la diffusion de l'information à plus grande échelle », a conclu Olivier Boudreault.

Pas de plan d'ouverture d'une succursale de la SQDC en Côte-du-Sud

Bien que la Société québécoise du cannabis ait dégagé un résultat net de 94,9 M$ pour l'exercice financier 2022-2023, comparativement à 75,7 M$ pour l'exercice précédent, il n'y a toujours pas de plan afin de procéder à l'ouverture d'une succursale de cette société d'État en Côte-du-Sud.

JOSÉ SOUCY

« Nous n'avons pas de plan d'expansion à court ou à moyen terme pour la région », a expliqué au *Placoteux* M. Fabrice Giguère, représentant médiatique pour la SQDC, lors d'un récent entretien téléphonique.

Ainsi, pour l'instant, la plus proche succursale de la SQDC à l'est de la Côte-du-Sud se retrouve à Rivière-du-Loup, alors qu'à l'ouest, il faut se rendre à Lévis (Saint-Nicolas) ou tout simplement sur le territoire de Québec. Autrement, l'entreprise vend en ligne, comme la SAQ.

Un plateau atteint

Après quatre années d'expansion dite soutenue de son réseau, la SQDC affirme avoir atteint un plateau dans sa croissance. En effet, les ventes de la Société, tant en volume qu'en dollars, sont demeurées stables par rapport à l'exercice précédent, et ce, malgré l'ajout de dix nouvelles succursales, portant le nombre de points de vente en activité à 98 à l'heure actuelle.

Ainsi, pour l'exercice 2022-2023, les ventes totales de la SQDC ont atteint 601,9 M$ représentant 106 526 kg de cannabis, comparativement à 600,5 M$ et 106 448 kg de cannabis pour l'exercice 2021-2022.

On estime du côté de la direction de la SQDC que cette situation s'explique en partie par le conflit de travail qui perdure dans l'organisation depuis le début de l'année financière 2022-2023, et qui touche le quart de ses succursales. Vingt-quatre d'entre elles, dont les employés sont représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), sont actuellement en grève, dont 22 depuis la fin du mois de mai 2022.

Ces succursales, rappelle-t-on, sont exploitées par leurs deux gestionnaires, de sorte qu'elles sont demeurées ouvertes, mais avec des horaires réduits. Par contre, toutes les autres succursales fonctionnent normalement.

De l'illégal au légal

Au cours du présent exercice, la Société a élaboré son deuxième plan stratégique qui se déploiera durant les trois prochaines années. Ce dernier devrait lui permettre de poursuivre activement sa mission en vue de faire migrer les consommateurs de plus de 21 ans du marché illégal vers le marché légal, et ce, dans une perspective, précise-t-on, de protection de la santé.

SQDC. Photo : Wikipedia

Faites don du véhicule dont vous souhaitez vous départir.

Le programme Auto-Rein, c'est aussi simple que ça.

Vous aidez ainsi des milliers de personnes qui souffrent de maladie rénale au Québec.

Le remorquage est gratuit.
Reçu fiscal de 300$ minimum*.

**Pour les véhicules de plus grande valeur et jugés aptes à la revente, un reçu fiscal équivalent à l'évaluation au moment du don est émis.*

autorein.ca ▪ 1 888 228-8673

Une kermesse à faire rougir l'Expo

Les sourires se comptaient par centaines, autant sur les visages des adultes que ceux des enfants. La deuxième édition de la kermesse des écoles primaires Monseigneur-Boucher, Saint-Louis et Saint-Bruno a permis de souligner de belle façon la fin de la première année scolaire normale depuis la pandémie de COVID-19.

MAXIME PARADIS

L'événement s'est déroulé toute la journée du 21 juin sur le site de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska. Initiée par Maryse Alexandre, enseignante en éducation physique à l'école Monseigneur-Boucher, cette kermesse n'avait rien à envier à l'Expo agricole de Saint-Pascal qui lui succédera sur le même site le mois prochain : cinq jeux gonflables, vingt-quatre jeux d'adresse, 3000 toutous distribués, un spectacle de djembé collaboratif, et toutes les gourmandises caractéristiques des fêtes foraines étaient de la partie.

« Il s'agit de notre activité de fin d'année. Plutôt que de partir à l'extérieur de la région avec les enfants, nous avons fait le choix de rester chez nous et de créer quelque chose de mémorable pour eux. Il n'y avait pas une journée qui passait sans qu'une nouvelle idée nous vienne à l'esprit », a déclaré l'instigatrice de la kermesse.

Maryse Alexandre était appuyée dans l'organisation par un comité de neuf autres personnes, composé de Claude Bérubé, Judith Jolicœur, Stéphanie Landry, Laurence Lepage, Geneviève Lévesque, Stéphanie Migneault, Chantal Pelletier, Alexandre Slight et Édith Soucy. Ils travaillent tous depuis octobre dernier à planifier cette journée qui s'est étirée jusqu'à 15 h, moment où les 317 enfants sont rentrés chez eux.

Plusieurs autres bénévoles et partenaires ont rendu cette journée possible, dont un total de 28 enseignants répartis sur tout le site afin d'avoir l'œil sur les enfants. « C'est une journée libre, a tenu à rappeler Maryse Alexandre. Les yeux des enfants témoignent bien de leur bonheur et de leur plaisir », a-t-elle renchéri.

La main à la pâte

Loin d'avoir seulement profité de l'activité une fois le jour venu, les enfants des trois écoles primaires de Kamouraska, Saint-Bruno-de-Kamouraska et Saint-Pascal ont mis à la main à la pâte pour aider au financement de la kermesse. Ils ont notamment réalisé une vente de pots de recettes au porte-à-porte avant Noël, ce qui a permis d'amasser l'équivalent de 75 % du budget nécessaire à la tenue de l'activité. Des commanditaires ont attaché le financement restant, permettant de tenir l'événement gratuitement pour tous les enfants.

« Les enfants sont fiers, car ils ont fait partie intégrante du projet. C'est un bel accomplissement qui a créé un effet rassembleur, en plus d'accentuer le sentiment d'appartenance de nos élèves à leur école », a indiqué Chantal Pelletier, directrice des trois établissements.

Suspendue depuis sa première édition en 2019 en raison de la pandémie de COVID-19, il n'est pas garanti que la kermesse fera un retour l'an prochain. Si l'école tient à conserver des rituels pour les enfants, il est possible que l'activité fasse relâche quelques années, avant d'être proposée de nouveau comme événement de fin des classes.

Les enfants ont pris part à tour de rôle à un spectacle de djembé collaboratif. Photo : Maxime Paradis

Des enfants ont réussi à envoyer à l'eau des enseignants qui se sont prêtés au jeu. Photo : Maxime Paradis

MAISON CHAPAIS

Notre programmation estivale

-2023-

***Jardin-Mémoire,* une nouvelle exposition extérieure**

Cet été, découvrez le parcours étonnant de Jean-Charles Chapais fils (1850-1926), acteur de la révolution agricole au tournant du 20e siècle considéré comme un écologiste avant-l'heure.

Québec · Tourisme Bas-Saint-Laurent · Desjardins Caisse Centre-Est-du-Kamouraska

Les ateliers de Madame Keevane

2 juillet, 9h, Maison Chapais (2, route 132 Est, Saint-Denis)- Passez la journée avec Madame KeeVanne pour en apprendre sur notre patrimoine horticole. Conférences, ateliers et démonstrations sont prévues pour fabriquer de petits objets utilitaires avec les végétaux du jardin. Inscription : madamekeevanne@gmail.com

Madame Keevane

Photo: Le Semoir

Atelier familial *À la découverte des comestibles sauvages*

7 juillet, 9h, Maison Chapais (2, route 132 Est, Saint-Denis) - Cet atelier a pour but d'alimenter la curiosité des enfants entre 7 et 11 ans envers la forêt et la diversité comestible qu'elle abrite. Dégustation de produits sauvages et jeux éducatifs seront au rendez-vous !

Journée portes ouvertes et spectacle de Suzanne Parayre

6 août, Maison Chapais (2, route 132 Est, Saint-Denis) - Venez (re)découvrir la Maison Chapais en profitant de l'entrée gratuite! Pour l'occasion, un concert de Suzanne Parayre sera présenté dans les jardins dès 14h. Apportez votre pique-nique pour dîner dans les jardins !

Suzanne Parayre

Affiche du film documentaire

Projection de *L'acte de la beauté* - film-documentaire en présence du réalisateur Nicolas Paquet

18 août, 19h, Chapelle de la Grève de Saint-Denis-sur-Mer - Camouflée au cœur des monts du Bic, dans ce territoire que l'on nomme le Bas-du-Fleuve, se cache une communauté d'esprits, des esprits audacieux qui prennent racine. Contribution volontaire. Service de bar et vente de maïs soufflé. En collaboration avec : Chapelle de la Grève

Quel avenir pour notre patrimoine bâti? Le cas du Kamouraska

26 août, 16h, complexe municipal de Saint-Denis-De La Bouteillerie (5, route 287 Saint-Denis) - Venez en apprendre davantage sur les enjeux qui façonneront l'avenir du patrimoine bâti au Kamouraska dans cette table-ronde qui réunira des experts du patrimoine et de l'aménagement du territoire. Contribution volontaire.

Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation

***L'agroalimentaire au Kamouraska : traditions et modernité* – une conférence-dégustation de Rose-Hélène Coulombe**

23 septembre, 16h, Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation (100, 4e avenue Painchaud, La Pocatière) - Le patrimoine agricole, alimentaire et culinaire de la Côte-du-Sud est riche grâce à l'apport de pionniers qui ont su reconnaître la richesse de notre territoire, de nos produits, et du savoir-faire. Service de bouchées aux saveurs d'ici.

Inscription et détails : infos@maisonchapais.com | 418-498-2353
maisonchapais.com | maisonchapais

Québec

Merci à nos partenaires!

Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie · Mallette · Les Transports Patrick Dionne · El Dée Tacos

2204H2623

La loi sur l'âge minimal pour travailler attriste un casse-croûte kamouraskois

La Fine cantine Chez Mag de Sainte-Anne-de-la-Pocatière évitera le pire, mais la situation demeure tout de même crève-cœur. Dès le 14 juillet, le casse-croûte kamouraskois devra se départir d'un coup de cinq de ses employés, à son emploi depuis plus d'un an. La raison? Ils ont moins de 14 ans.

MAXIME PARADIS

Le chef et propriétaire Steve St-Pierre essaie de voir le bon côté des choses : quatre adolescents finissants du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ont donné leur nom pour travailler à sa cantine cet été. Dans le contexte actuel du marché du travail, il ne peut que se réjouir. « Ma conjointe et moi allons aussi travailler davantage pour être en mesure de rester ouverts sept jours sur sept pour les gens de la région et les touristes. Mais on aurait bien aimé pouvoir faire notre été avec nos jeunes déjà en place », raconte-t-il.

À sa première saison l'an dernier, la Fine cantine Chez Mag avait lancé une campagne de recrutement de personnel par le biais des boîtes aux lettres de la communauté. Cinq jeunes adolescents sur le point d'entamer leur première secondaire avaient répondu à l'appel des propriétaires, avec bien entendu le consentement de leurs parents. Tout l'été, ils ont développé leur expertise en cuisine, une expérience si enrichissante qu'ils sont tous revenus à leur poste cette année.

Comme ces jeunes n'auront pas 14 ans le 1er juillet, ils devront être mis à pied le 14 juillet, soit deux semaines après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi encadrant le travail des enfants adoptée le 1er juin dernier à l'Assemblée nationale. « Au départ, on disait que la loi serait en vigueur à partir du 1er septembre. On est tombé des nues quand on a su que c'était si tôt. Comme nos jeunes sont à l'emploi depuis plus d'un an, on a donc le droit de leur fournir un préavis de 14 jours à partir de l'entrée en vigueur de la loi. Mais mettre un terme au lien d'emploi, ça nous attriste autant que les jeunes », poursuit Steve St-Pierre.

Parents déçus

Père de deux enfants travaillant à la Fine cantine Chez Mag, Carl Bossé s'est fait en quelque sorte le porte-parole de tous les parents des enfants concernés. Son plus vieux, Charles, 15 ans, a l'âge d'y travailler cet été, mais il a récemment subi une opération qui l'en empêche. Son plus jeune, Hubert, 13 ans, a pleuré quand il a appris sa date de fin d'emploi. « Ce n'était pas une corvée pour lui de travailler Chez Mag, il adorait ça. Ils n'étaient pas laissés à eux-mêmes, ils étaient constamment encadrés, c'était valorisant. Autrement, comme parent, je n'aurais jamais accepté », avoue-t-il.

L'adoption du projet de loi 19 se veut un pas de plus en faveur de la santé et de la sécurité au travail pour les enfants. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale Jean Boulet y voit également une façon pour eux de se consacrer « à leur premier travail : être à l'école ». Carl Bossé n'est pas contre la vertu, mais il estime qu'il est aussi de la responsabilité des parents d'y veiller. « La priorité numéro un de mes enfants, c'est l'école, ensuite le sport, et le travail en dernier. Ils vont à l'école de septembre à juin, ils font déjà du sport à longueur d'année, tout ce qu'il leur restait, c'était un travail saisonnier qui ne nuisait ni à l'un ni à l'autre. »

La jeune équipe de la Fine cantine Chez Mag, à la fin de l'été 2022. Photo : Facebook Chez Mag, comté Kamouraska

Une embûche de plus

Bien qu'aucun cas chez ses membres n'ait été porté à son attention, la directrice générale de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet Nancy Dubé voit l'adoption de ce projet de loi comme « une embûche de plus » pour les entrepreneurs, en ces temps de pénurie de main-d'œuvre. « En pleine saison touristique, dans notre région – surtout dans le domaine de la restauration – on peut comprendre que l'adoption aussi précoce de ce projet de loi soit un casse-tête de plus pour les entrepreneurs qui avaient déjà des jeunes de moins de 14 ans à leur emploi. »

Steve St-Pierre se console quant à lui en se disant que ses cinq jeunes pourront revenir à l'emploi l'été prochain, lorsqu'ils auront atteint l'âge légal de 14 ans. Le 14 juillet prochain, sa conjointe et lui souligneront leur départ de belle façon, sachant qu'il ne s'agit pas d'un adieu, mais seulement d'un au revoir.

Atelier sur les plantes médicinales au Jardin floral

Le Jardin floral de La Pocatière offre un atelier pratique sur la culture, l'utilisation et la transformation des plantes médicinales, le samedi 8 juillet à 10 h. L'atelier porte sur les plantes médicinales utilisées traditionnellement par la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipeku. L'atelier est animé par Stéphane Wuttunee, reconnu à titre de communicateur de l'esprit et du savoir autochtone. L'animateur va partager ses savoirs tout en présentant la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipeku, leur mode de vie, leur rapport à la nature, la connaissance des plantes et l'utilisation qu'ils en faisaient. Le Jardin floral reconnaît l'importance culturelle de la communauté Malécites de Viger, le peuple autochtone qui occupait ce territoire avant l'arrivée des Européens. Cet atelier s'inscrit dans la thématique du jardin dédié à la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipeku, réaménagé en 2021 par l'équipe du Jardin floral. L'atelier débute à 10 h et convient à tous les publics. Inscription à info@jardinfloraldelapocatiere.com.

Source : Jardin floral de La Pocatière

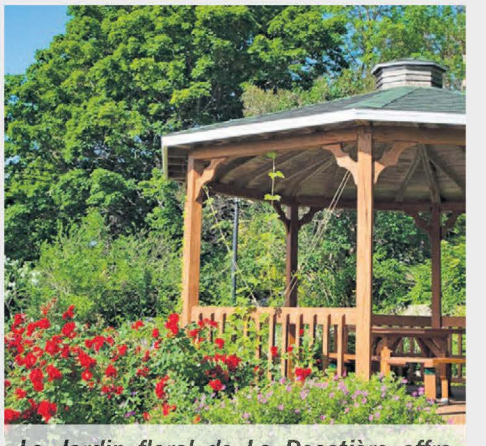

Le Jardin floral de La Pocatière offre un atelier pratique sur la culture, l'utilisation et la transformation des plantes médicinales. Photo : Facebook Jardin floral de La Pocatière

LE CARNET ESTIVAL 2023

KAMOURASKA-L'ISLET
Tant à découvrir

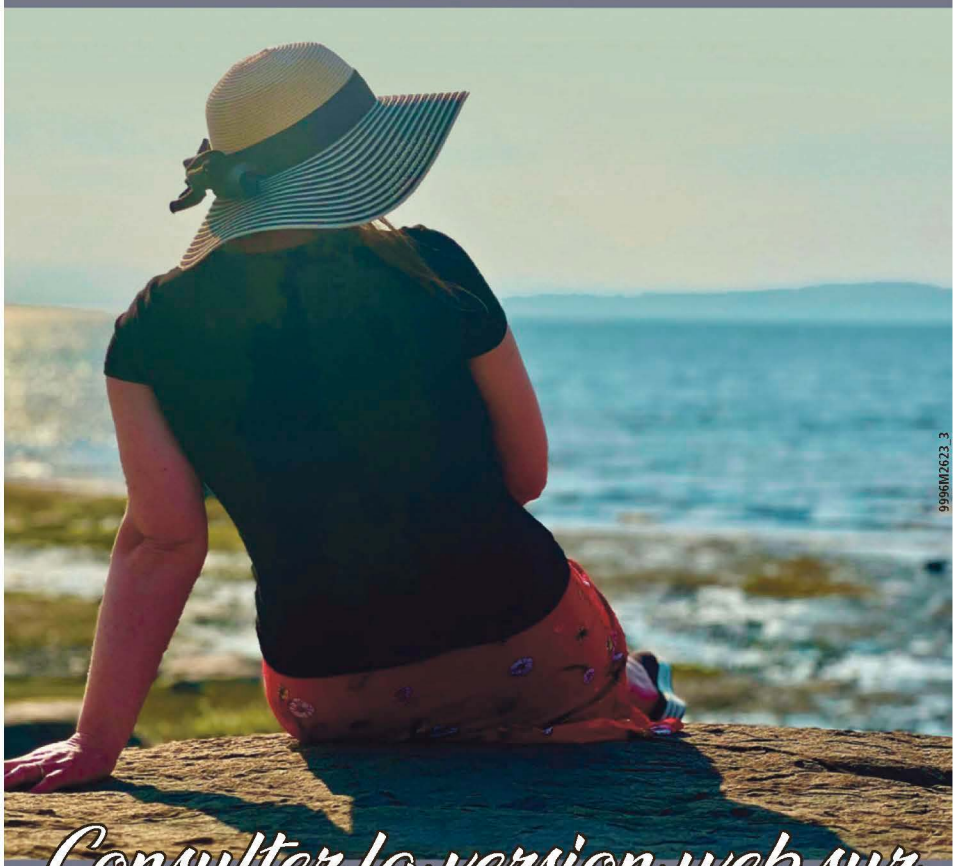

Consultez la version web sur
tourisme.leplacoteux.com

Vous pouvez aussi trouver
la version papier dans
notre édition du 21 juin

ACTUALITÉ

Report du projet de vélos électriques en libre-service

La Ville de La Pocatière doit malheureusement reprendre le processus d'acquisition pour son projet de vélos électriques en libre-service, qu'elle prévoyait mettre sur pied d'ici l'automne 2023.

Pour faire suite à l'annonce de la compagnie Bewagen, qui a déclaré faillite la semaine dernière et qui devait fournir lesdites bicyclettes, la Ville de La Pocatière se doit de reporter l'implantation des stations de vélopartages sur son territoire. Aucune somme de la Ville n'était engagée à ce moment, ce qui n'engendre aucune perte financière auprès de ce fournisseur.

Annoncé en février 2023, ce projet doit doter la Ville de seize bicyclettes électriques en libre-service réparties sur quatre bornes distinctes. Le Centre Bombardier, le Cégep de La Pocatière et le Centre La Pocatière sont les endroits privilégiés pour l'installation de celles — ci. La Maison du Kamouraska s'est tout naturellement ajoutée au projet initial afin de permettre aux visiteurs, excursionnistes et touristes, de « monter la côte » et de découvrir la ville.

Des investissements de 120 000 $ sont toujours prévus pour cet important projet, afin d'encourager le transport actif et d'améliorer l'accessibilité à au centre-ville. Un montant de 56 000 $ provenant du Programme d'aide financière des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) a été accordé par le ministère des Transports. Une demande de financement d'un montant de 35 000 $ au Fonds régions et ruralités - volet 2 a aussi été déposée dernièrement; la Ville est en attente d'une réponse au courant du mois de juillet.

La Ville de La Pocatière fera donc tout en son possible pour mener à terme ce projet. L'objectif d'une implantation est maintenant prévu pour l'été 2024.

Source : Ville de La Pocatière

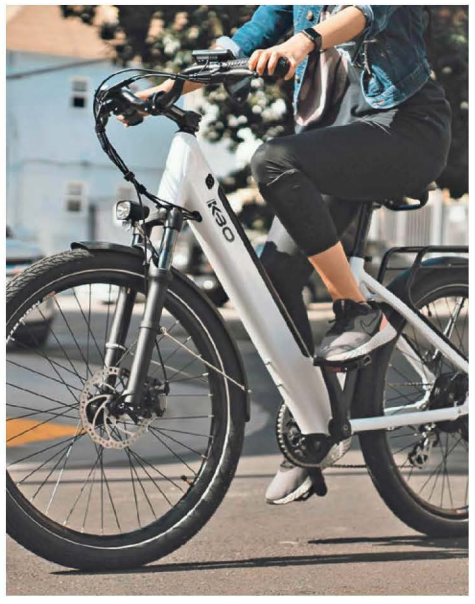

L'AQDR Montmagny-L'Islet présente son conseil d'administration

L'Association québécoise de défense des droits des retraités et préretraités (AQDR) Montmagny-L'Islet dévoile la composition de son nouveau conseil d'administration. Ce dernier a été élu lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 20 juin 2023 à Montmagny. Voici sa composition pour l'année 2023-2024 : Nicole Couillard à la présidence, Thérèse A. Robert à la vice-présidence, Louise Vohl à la trésorerie et Jean-Roch Lord au secrétariat. Micheline Bolduc, Francine Giasson et Lucille Gamache occupent des fonctions d'administratrices. Le nouveau conseil d'administration de l'AQDR Montmagny-L'Islet est déterminé à poursuivre la mission de l'association en défendant les droits et en travaillant pour le bien-être des retraités et préretraités de notre région.

Source : AQDR Montmagny-L'Islet

Le nouveau conseil d'administration. Photo : Courtoisie

De nouveaux visages au CAE Montmagny-L'Islet

Mireille Thibault, directrice générale, annonce l'arrivée de deux nouvelles employées pour compléter l'équipe du Centre d'aide aux entreprises (CAE) Montmagny L'Islet.

Christine Talbot occupe depuis le début mai les fonctions de conseillère en communication et développement local. Détentrice d'un microprogramme en gestion de projet et d'une attestation de spécialisation (ASP) en lancement d'entreprise, elle a acquis au fil de ses expériences des expertises variées. Tout au long de son parcours professionnel, elle a su établir des liens de confiance avec les différents intervenants côtoyés. Elle sera l'interlocutrice privilégiée pour toute question relative au développement local et au programme Virage Vert. Elle peut être jointe par courriel à communication@caeml.qc.ca.

Pour sa part, Stéphanie Dusablon occupe depuis le début du mois de juin le poste de conseillère senior aux entreprises. Diplômée d'un baccalauréat en administration des affaires, elle possède près de quinze années d'expérience en développement économique. Dans son travail, elle allie la rigueur et la convivialité, ce qui en fait une collaboratrice très appréciée. Elle saura accompagner avec professionnalisme les promoteurs dans leur projet de démarrage, de relève ou d'expansion. Elle peut être jointe à l'adresse conseillercae@caeml.qc.ca.

Le CAE compte également dans son équipe Marie-Claude Avoine au poste d'adjointe administrative ainsi qu'André Couillard à temps partiel à des fins d'accompagnement. Ils sont des alliés incontournables pour l'ensemble de l'équipe. Leurs connaissances au sein de l'organisme et auprès de la clientèle sont précieuses.

« Je suis fière de ces nominations au sein du CAE. Je suis convaincue qu'elles seront des atouts majeurs pour le développement local de la MRC de Montmagny et de la MRC de L'Islet. Nous jouons un rôle clé auprès des entrepreneurs et nous continuerons à innover en proposant des solutions adaptées à leurs besoins. L'équipe peut être jointe au 418 248-4815 », a précisé Mireille Thibault, directrice générale.

Source : CAE Montmagny-L'Islet

Mireille Thibault, directrice générale; Stéphanie Dusablon, conseillère senior aux entreprises; Marie-Claude Avoine adjointe administrative; Christine Talbot, conseillère en communication et développement local. Photo : Courtoisie

55 295 $ pour les gens atteints de cancer

Le 16 juin a eu lieu la 27e édition de la Journée de golf de la Fondation Annette Cimon Lebel. Pour l'occasion, 143 golfeurs et 176 personnes étaient présents au souper afin de soutenir cette cause qui vient en aide aux gens atteints de cancer du Bas-Saint-Laurent et des MRC de Montmagny, L'Islet et Les Etchemins. Après une journée bien remplie, le dévoilement a ébloui le comité organisateur : un total de 55 295 $ a été recueilli. Tous les profits seront distribués aux gens atteints de cancer et qui sont dans le besoin. La Fondation remercie toutes les personnes impliquées dans ce succès remarquable : les bénévoles, donateurs, commanditaires et participants au tirage, au golf et au souper.

Source : Fondation Annette Cimon Lebel

L'Aide aux Travailleurs Accidentés a soutenu plus de 730 travailleurs

La 36e assemblée générale annuelle de l'Aide aux Travailleurs Accidentés (ATA) s'est déroulée le 21 juin à la Maison communautaire Joly. Le conseil d'administration a accueilli les 30 personnes présentes. Comme il se doit, le rapport d'activités et les états financiers ont été présentés et adoptés par les membres présents. Le conseil d'administration remercie chaleureusement les personnes présentes lors de la réunion.

Durant l'année 2022-2023, l'organisme a travaillé dans 738 dossiers, dont 396 nouvelles demandes d'aide. L'année se termine avec un bilan positif avec plus de 30 000 interventions effectuées afin de soutenir les accidentés dans leurs démarches et cheminement.

La situation des accidentés demeure cependant pénible, car selon les statistiques de l'ATA, plus de 71 % de la clientèle est sans emploi, et 16,5 % demeurent sans aucun revenu, ce qui cause une grande détresse.

Lors de l'assemblée, Me Annie Noël a été nommée bénévole de l'année. Son apport essentiel à l'organisation, et ce, depuis de nombreuses années, a été souligné.

Rappelons que l'ATA demeure une association unique dans tout l'Est-du-Québec. Elle dispense des services d'aide, de soutien et d'information aux accidentés du travail, ainsi qu'aux salariés congédiés ou harcelés au travail. À partir du siège social situé à Saint-Jean-Port-Joli, l'ATA répond aux demandes des accidentés lors de rendez-vous, par consultation téléphonique ou par courriel.

Source : L'Aide aux Travailleurs Accidentés

Me Annie Noël et Marie-Ève Picard, coordonnatrice. Photo : Courtoisie

Le Festival Guitares en fête de retour pour une 13e édition

La Corporation des arts et de la culture de L'Islet présentera, du 21 au 23 juillet prochain, la 13e édition du Festival Guitares en Fête.

JOSÉ SOUCY

Annoncée le 22 juin en conférence de presse au quai de L'Islet, cette édition risque de faire beaucoup de bruit. En effet, ayant lieu sur trois magnifiques endroits de la municipalité de L'Islet et sur trois jours, le festival accueillera des spectacles au Musée maritime du Québec, à la chapelle des Marins, et au parc Havre du souvenir, situé au quai de L'Islet.

Encore cette année, la Corporation des Arts et de la culture de L'Islet, qui fête par ailleurs ses 20 ans d'existence, présentera une pléthore d'artistes parmi une belle diversité de genres musicaux. Avec la guitare à l'honneur, tous les spectacles présentés se démarqueront, dit-on, par leur qualité d'interprétation et par des artistes de grande réputation.

« Ces hommes et ces femmes qui brillent sur les scènes les plus prestigieuses, et dans plusieurs festivals, sauront séduire tant les mélomanes passionnés que les festivaliers à la recherche d'une atmosphère musicale », a déclaré Mme Chantal Castonguay, présidente de la Corporation des arts et de la culture de L'Islet.

L'horaire

Le vendredi 21 juillet à 19 h 30, Ray Bonneville ouvrira le festival au parc Havre du souvenir avec un folk blues légendaire. La soirée se poursuivra à 21 h avec Mentana – une relève à découvrir dans le monde de la musique folk rock.

Le samedi 22 juillet, de 11 h à 16 h à la mezzanine du Musée maritime du Québec – Capitaine J.E Bernier, le Salon de la guitare proposera une rencontre avec des luthiers de la région et des alentours. Dans le cadre des activités jeunesse, *L'énigme des Duhamel* et *Les défis du Capitaine Bernier* seront des incontournables au musée. Des jeux et du maquillage pour enfants animeront le parc fluvial.

À 11 h, Marc-André Bergeron à la Chalouperie du musée offrira un moment d'écoute en musique classique, et à 14 h, Bosko Baker, dans une ambiance de musique de rue captivante, animera le parc fluvial.

En soirée, les festivaliers se retrouveront au parc Havre du souvenir dès 19 h 30, dans une ambiance chaleureuse et festive avec Flavia Nascimento qui se spécialise en musique brésilienne. Elle sera suivie à 21 h de Carlos Placeres pour la fiesta avec sa musique cubaine.

Le dimanche 23 juillet à 11 h, les Rendez-vous culturels de la chapelle des Marins s'invitent au festival avec un conte de l'auteur Pierre Bernier. À 13 h 30, au café du Havre du souvenir, François Rioux, lauréat du premier prix au concours Relève Jazz Québec se produira sur scène. Enfin, à 15 h, Kora Flamenca clôturera le festival avec un mariage unique de flamenco et de kora.

Les billets seront en vente à l'entrée des spectacles seulement. Plus de détails à guitaresenfete.com.

L'organisation du festival Guitares en fête avec quelques partenaires. Photo : José Soucy

Le Jardin-Mémoire éclot à Saint-Denis

De nombreux amoureux d'histoire et de patrimoine ont répondu à l'appel de l'Association patrimoniale de Saint-Denis-De La Bouteillerie le 22 juin en fin de journée, pour inaugurer la nouvelle exposition extérieure Jardin-Mémoire qui commémore le parcours de Jean-Charles Chapais fils.

ÉLIANE VINCENT

Il y a deux ans, Andréanne Vailles, directrice conservatrice de la Maison Chapais, et une équipe composée de plusieurs professionnels ont conjugué leurs talents en recherche, en muséologie, en conception et en réalisation artistique pour créer un parcours intégré aux jardins de la Maison Chapais et composé de 15 stations thématiques. Sous les pommiers qui rappellent le verger expérimental implanté par Jean-Charles Chapais lui-même, les visiteurs sont appelés à découvrir le riche héritage scientifique et agricole de ce membre de l'illustre famille, probablement le moins connu.

Comme le rappelle Andréanne Vailles : « Même s'il a habité Saint-Denis au tournant du 20e siècle, Jean-Charles Chapais fils est peu mentionné dans l'exposition permanente de la Maison Chapais. » L'exposition Jardin-Mémoire vient donc compléter ce pan de l'histoire de la famille Chapais.

On y explique sur des panneaux de métal artistiquement ouvragés les nombreux champs d'activité de celui en qui plusieurs voient un pionnier en matière d'écologie. Agronomie, éducation, sylviculture, horticulture, entomologie, « son œuvre est plus grande que nature, et résonne encore dans l'agriculture d'aujourd'hui », a découvert Mme Vailles au cours de ses recherches.

Le passé rejoint le présent

Une des plus grandes réalisations de Jean-Charles Chapais reste la création de l'école de beurrerie de Saint-Denis en 1881, la première école d'industrie laitière au Canada. La fromagerie Le Mouton blanc y a vu un signe au moment de réaliser le nouveau rêve de Pascal-André Bisson : recréer un beurre fermier à partir du lait du Kamouraska. Le beurre a été baptisé Jean-Charles Chapais, et les participants au lancement de l'exposition ont eu le privilège d'y goûter. Le reste de la population pourra faire de même d'ici quelques semaines.

Un projet en évolution

L'exposition Jardin-Mémoire est appelée à évoluer au fil des saisons. On prévoit l'ajout d'une baladodiffusion en 2024. On compte aussi développer un espace dédié aux familles, avec la programmation d'activités thématiques en lien avec l'exposition.

Quinze stations thématiques longent le sentier du Jardin-Mémoire. (Photo Éliane Vincent)

COLLÈGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

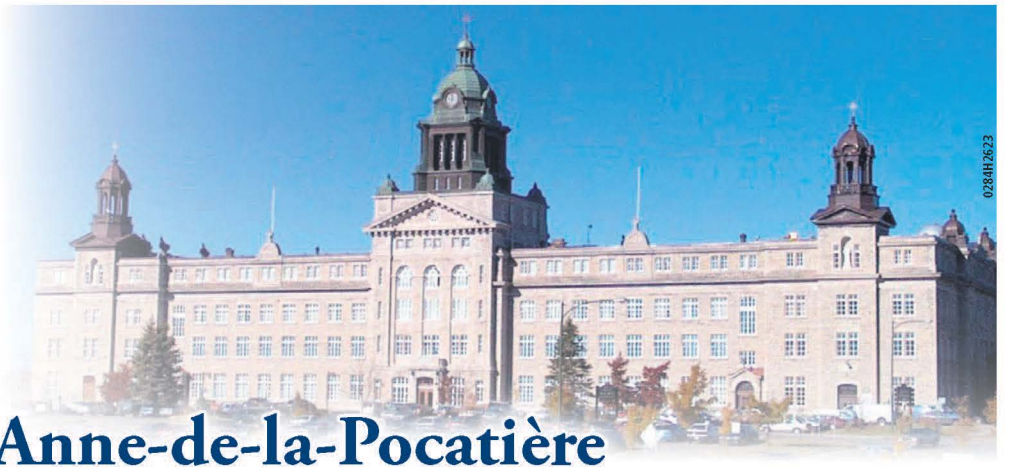

Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

SOIRÉE DES DÔMES – 1er JUIN 2023

Gala de la vie étudiante du Collège

53 ARTISTES EN SPECTACLE – 97 ÉLÈVES EN NOMINATION
40 DÔMES DE BRONZE, D'ARGENT ET D'OR
BRAVO ET FÉLICITATIONS!

PERSONNALITÉS ÉTUDIANTES

Julien Dion, Sarah-Maude Lemelin (absente sur la photo), monsieur Jonathan Daigle, directeur des services aux élèves, monsieur Stéphane Lemelin, directeur général.

PERSONNALITÉS CULTURELLES

Benoît Richer, Laure Jolicoeur, monsieur Jonathan Daigle, directeur des services aux élèves.

ATHLÈTES DE L'ANNÉE

Jacob Hudon, Dahlia Guay, monsieur Pierre Beaulieu, responsable des sports.

DÉCOUVERTES DE L'ANNÉE 1re SECONDAIRE

Louis Laplante et Corinne Dion avec monsieur Jonathan Daigle, directeur des services aux élèves.

RÉVÉLATIONS DE L'ANNÉE 2e SECONDAIRE

Laurent Harton et Émie Deschênes avec monsieur Jonathan Daigle, directeur des services aux élèves.

RÉVÉLATIONS DE L'ANNÉE 3e SECONDAIRE

Jean-Thomas Ouellet et Maude Lemieux avec monsieur Jonathan Daigle, directeur des services aux élèves.

RÉVÉLATIONS ÉLÈVES INTERNATIONAUX

Zhanghan Qin et Délhia Boussard avec monsieur Jonathan Daigle, directeur des services aux élèves.

PRIX DE LA RÉSIDENCE SCOLAIRE

Gabrielle Dugal avec monsieur Jonathan Daigle, directeur des services aux élèves.

NOUS TENONS À REMERCIER...

Monsieur Benoît Rousseau, technicien de salle

Monsieur Guy Bilodeau, photographe

Monsieur François Cayouette, Électro FC Sonorisation de La Pocatière

Monsieur Pierre Beaulieu, responsable de la remise des prix

Les élèves de l'équipe technique : Abigaël Bélec, Marie-Rose Caron, Guillaume Desjardins, Éloi Dionne, Maya Drapeau, Léonie Gagnon, Laurent Harton, Sandryne Lapointe, Loïc et Tania St-Pierre

Les animateurs de la soirée : Dahlia Guay, Olivier Guimond, Prudence Lemieux, Antoine Renauld.

NOS SINCÈRES FÉLICITATIONS à monsieur Jonathan Daigle, directeur des services aux élèves et responsable de la Soirée des Dômes, ainsi qu'aux centaines d'élèves qui ont participé à la soirée à titre de technicien•nes, animateur•rices, récipiendaires et artistes !

CSA

COLLÈGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

FORTS ET UNIS

Collège de Sainte-A
Distribution solennelle
Toutes nos félicitation

BOURSES POUR L'ACCUEIL DE LA DIFFÉRENCE-ET-LA-DIVERSITÉ

Trois bourses de 100 $, offertes par Matériaux Direct inc. et le syndicat des professeurs laïques du CSA, ont été remises par monsieur Maxime Bossinotte à des élèves qui se sont particulièrement démarqués par leur ouverture d'esprit face à la diversité culturelle et ethnique. Ont mérité ces bourses : Laurence Beaulieu, Benjamin Pelletier et Abigaëlle Dubé.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ-PAINCHAUD

Un montant total de 775 $ a été remis à 10 élèves qui se sont démarqués dans le cadre d'un débat oratoire en histoire de 4e secondaire. Sur la photo : les récipiendaires 2023 accompagnés de madame Marie-Claude Beaulieu.

BOURSE DES-3M

Deux bourses de 100 $, offertes par l'École Destroismaisons, ont été remises par madame Hélène Arsenault à deux élèves qui ont démontré, dans le cadre de leurs cours de musique ou de danse, une grande implication, une bonne assiduité dans leurs pratiques personnelles ainsi qu'une attitude positive. Ont mérité ces bourses : Flavie Roux et Anne-Catherine Fortin.

BOURSE POUR L DANS-L'AUT

Une bourse de 100 $, journal Le Placoteux, a monsieur Louis Turbide à

BOURSES CLAUDE-VACHON - 133e-COURS

Deux bourses totalisant 550 $, offertes par les représentants de la 133e promotion, ont été remises par madame Valérie Dufour à deux élèves qui se sont démarqués par leurs excellents résultats en histoire, leur ouverture sur le monde et leur intérêt pour l'histoire. Ont mérité ces bourses : Noé Perron en 4e secondaire et Élie Bissonnette en 5e secondaire.

BOURSES DE LA FONDATION PIERRE CHOUINARD

Un montant total de 3150 $ a été remis à des élèves de 1re à 5e secondaire qui se sont distingués par l'excellence de leurs résultats ou leur persévérance en mathématique. Ces bourses ont été remises par monsieur Pierre Chouinard à Charles Simard, Malia Linise, Béatrice Blondeau, Noé Perron, Élèna Chouinard, Dali Landry, Julien Dion, Jacob Fortin, Philip Coulombe, Mélia Boucher, Alex Vallée, Hubert Pelletier, Gabriel Langlais et Julianne Béchard. En plus, Théophile Gilbert a reçu une bourse de 200 $ pour avoir terminé premier parmi les participants du Collège au concours provincial Opti-Math 2023. Également, Olivier Larouche a reçu deux bourses de 200 $ pour avoir terminé premier parmi les participants du Collège au concours provincial de l'Association mathématique du Québec et à celui du Défi ouvert canadien de mathématiques.

BOURSES *BOULET-BERNIER* P L'EXCELLENCE-LINGUISTIQU

Cinq bourses de 250 $, offertes par monsieur René E. ont été remises par madame Julie Laforest à Meeka Jonathan Miville, Romain Poitras, Abigaëlle Dube Grégoire Pelletier.

BOURSES *MARIE-ANGE ANCTIL - MENDOZA-ÉMOND*

Quatre bourses de 150 $ ont été offertes à des élèves de 1re secondaire afin de les encourager à poursuivre leurs études et à atteindre leurs objectifs. Ont mérité ces bourses, remises par madame Angèle Émond : Rosalie Deguire, Anaïs Morin, Jacob Fortin et Romain Poitras. De plus, Manu Lepage de 5e secondaire a reçu une bourse de 200 $ afin de souligner sa persévérance au cours de ses cinq années au Collège.

PRIX POUR L'APPORT POSITIF AU-MILIEU

Plusieurs bourses totalisant 950 $ ont été remises à des élèves de 1re à 4e secondaire. Ces bourses ont été offertes par le Club Richelieu de La Pocatière, le syndicat des employés de soutien du CSA et des membres du personnel du Collège à des élèves qui se sont signalés par leur engagement et leur rayonnement positif tout en conservant un bon dossier académique. Ces prix ont été remis par monsieur Rémi Faucher à Mélisande Lavergne, Antoine Simard, Florence Bertrand, Juliette Picard, Philippe Dubé, Alexis Thériault, Maude Lemieux, Émy Lavoie, Prudence Lemieux, Olivier Guimond et Adam Pelletier.

PRIX DE LA RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

Deux bourses de 100 $ ont été offertes par la Fondation Bouchard inc. à des étudiants internationaux afin de souligner la qualité de leur intégration, leur implication en classe et leurs efforts. Ces prix ont été remis par madame Marie-Claude Beaulieu à Zhangqi Qin et Délhia Boussard.

PRIX *RAYMOND-NO*

Pour son altruisme e communautaire, une bour hommage à l'abbé Raym a été remise par madame à Madeleine

BOURSES *DIAMANT* DU 125e-COURS

Deux bourses de 250 $ ont été offertes par la 125e promotion, voulant ainsi encourager les élèves dans la poursuite de leurs rêves. Ont reçu ces bourses, remises par monsieur Stéphane Lemelin : Élie Bissonnette et Grégoire Pelletier.

PRIX D'EXCELLENCE DE-HEC-MONTRÉAL

Une bourse d'étude de 500 $, offerte par HEC Montréal, a été remise par monsieur Jonathan Daigle à Tania St-Pierre.

BOURSE D'ACCUEIL DE L'ITAQ, CAMPUS-DE-LA-POCATIÈRE

Une bourse d'étude de 190 $ a été remise par madame Roxane-Martine Coutu à Jérémie Beaulieu.

BOURSES D'ACCUEIL DE LA FONDATION DU CÉGEP-DE-LA-POCATIÈRE

Treize bourses de 500 $ ont été remises par monsieur Michel Anctil à des élèves qui ont maintenu une moyenne générale supérieure à 85 % aux bulletins de 4e et 5e secondaire. À celles-ci se sont ajoutées deux bourses de bienvenue de 150 $ et une bourse de valorisation d'un montant de 1000 $ du Centre d'études collégiales de Montmagny.

PRIX LEADERSHIP VICTORIN

Huit bourses totalisant 1600 $ c la Fondation Victorin-Germain dispositions de chef de file et ex milieu. Ont mérité ces prix Marc-Antoine Drouin, La Justine Lavoie, Sarah-Ma

nne-de-la-Pocatière
e des prix - 8 juin 2023
ns aux récipiendaires!

0284P2623_2

LE PROGRÈS ONOMIE

, offerte par le
été remise par
Rachel Lambert.

BOURSES POUR L'AMÉLIORATION DES-RÉSULTATS-SCOLAIRES

Deux bourses de 100 $, offertes par Ville La Pocatière et les Chevaliers de Colomb du Conseil de Ste-Anne-de-la-Pocatière, ont été remises par madame Emilie Dionne à Loïc Béchard et Abigaëlle Dubé.

BOURSES DESJARDINS - PERSÉVÉRANCE-ET-EFFORT

Dix bourses de 150 $, offertes par Desjardins, ont été remises par monsieur Abraham Saucier à Alexandra Soucy, Rafaël Dubé, Eugénie Anctil, Enrick Guimond, Romane Bélanger, Elioth Landry, Sarah Bélanger, Pascal Lauzier, Anne-Sophie Couillard et Gabriel Langlais.

BOURSES DE PERSÉVÉRANCE (4e ET 5e SECONDAIRE)

Quatre bourses de 125 $, offertes par monsieur Mathieu Rivest, député de la Circonscription de la Côte-du-Sud, ont été remises par madame Johanne Cyr à Méliane Laplante, Charles-Aimé Pelletier, Gabrielle Dugal et Marc-Antoine Jean.

OUR UE

Lavoie,
Kenney,

PRIX DE CIVISME

Cinq bourses de 50 $, offertes par l'Association des Parents des élèves du Collège, ont été remises par madame Hélène Thériault à Rémi Lauzier, Tristan Caron, Arthur Surprenant, Antoine Gamache et Cédrick Lambert.

PRIX POUR LA QUALITÉ DU FRANÇAIS

Cinq bourses de 50 $, offertes par la Société Saint-Jean-Baptiste, ont été remises par madame Miguelle Moreau à Antoine Simard, Malia Linise, Delphine Beaulieu, Noé Perron et Tommy-William Cotton-Noël.

PRIX DE SCIENCES

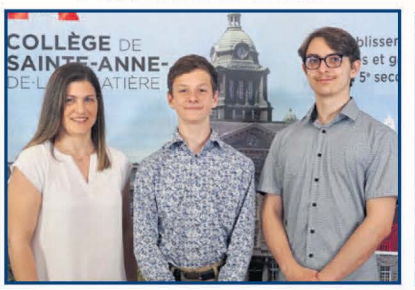

Madame Julie Hudon a remis deux prix visant à récompenser des élèves qui ont manifesté un intérêt marqué pour les sciences. Ces prix ont été offerts par l'Amicale et Valeurs mobilières Desjardins de Québec à Loïc St-Pierre et Jonathan Miville.

BOURSE *OLIVIER GARON*

Une bourse de 179 $ a été offerte par Dr Olivier Garon à un élève de 4e secondaire s'étant particulièrement démarqué par son intérêt pour les sciences ainsi que par sa force de caractère face à l'adversité. Il est reconnu pour son esprit rassembleur, son ouverture d'esprit, sa maturité et son sens de l'engagement. Cette bourse a été remise par monsieur Maxime Bossinotte à Lucas Pelletier.

ORMAND

et son sens
se de 100 $, en
ond Normand,
Annie Sénéchal
Foy.

BOURSE J. ARMAND BOMBARDIER

Une bourse de 200 $ a été offerte par le Fonds d'études Charles-François-Painchaud en mémoire de l'esprit entrepreneurial de Joseph-Armand Bombardier. Celle-ci a été remise par monsieur Stéphane Lemelin à Benoît Richer.

BOURSE AMISCO

Une bourse de 200 $ a été offerte par Les Industries Amisco à un élève qui se distingue en tant que coéquipier idéal par son humilité, sa soif de réussite et ses qualités relationnelles de haut niveau. La bourse a été remise à Jacob Hudon par madame Annie Beaumont.

BOURSES POUR LE SENS DES-PRIORITÉS

Deux bourses de 100 $ ont été offertes par Solutions Novika. Ces prix ont été remis par monsieur Luc Landry à Constance Chénard et Félix Lavoie.

BOURSE D'EXCELLENCE KAMCO

Une bourse de 200 $, offerte par Kamco Construction de La Pocatière, a été remise par monsieur Olivier Lambert à Jérémy Thériault.

BOURSE GILLES-BEAULIEU

Une bourse de 200 $, accordée en mémoire de monsieur Gilles Beaulieu, a été décernée à un élève qui s'est consacré avec passion à ses études et à ses engagements. Elle a été remise par madame Marie-Claude Beaulieu à Léo Caillouette.

P DE LA FONDATION U-GERMAIN

ont été généreusement offertes par
à des élèves qui ont démontré des
ercé une bonne influence dans leur
Zoé Dumais, Jasmine Ouellet,
urent Harton, Victor Dumais,
ude Lemelin et Julien Dion.

PRIX DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE ET MÉDAILLE ACADÉMIQUE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Prix du Collège : Une bourse de 150 $ sera remise à l'élève finissant qui aura obtenu une excellente moyenne générale en cinquième secondaire.
La Médaille académique du Gouverneur général du Canada, la très honorable Mary Simon, accompagnée d'une bourse de 300 $ offerte par Technologies Lanka, sera attribuée à l'élève de 5e secondaire qui aura obtenu la meilleure moyenne générale pour les deux dernières années de son cours secondaire.
Les certificats attestant ces nominations ont été remis par monsieur Paul Cartier à Vincent Deschênes, Julien Dion, Olivier Larouche, Rosalie Parent-Santerre et Flavie Roux.

MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC

La Médaille honorifique du Lieutenant-gouverneur du Québec, l'honorable J. Michel Doyon, accompagnée d'une bourse de 250 $ offerte par Desjardins, a été remise par madame Véronique Thivierge à l'élève qui s'est démarqué par son engagement social et la qualité de son dossier scolaire. Un certificat a été remis aux élèves en lice, soit Julien Dion, Olivier Larouche, Flavie Roux et Gaëlle Ste-Marie ainsi qu'au lauréat : Julien Dion.

MERCI À...

Notre présidente d'honneur, **madame Geneviève Rioux**, doctorante en psychologie et écrivaine, accompagnée sur la photo de monsieur Stéphane Lemelin, directeur général du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

COLLÈGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

FORTS ET UNIS

0284P2623_3

Les élèves, le comité des prix et la direction du Collège remercient sincèrement leurs donateur•rices!

Donateur•rices visionnaires (dons de 1000 $ et plus)
Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Fondation Bouchard
Desjardins
Fondation du Cégep de La Pocatière
Fondation Pierre Chouinard
Fondation du Grand Montréal
Fondation Victorin-Germain
Monsieur René E. Lavoie

Donateur•rices solidaires (dons de 750 $ à 999 $)
Enfants de Marie-Ange Anctil et Mendoza Émond
Monsieur Jacques Garon, Gestionnaire de portefeuille, Gestionnaire principal de patrimoine - Desjardins Gestion de patrimoine

Donateur•rices émérites (dons de 500 $ à 749 $)
Les Aménagements Yannick DesRosiers
Association des Parents des élèves du CSA
Bourse «Diamant» du 125e cours
Bourse Claude-Vachon du 133e cours
Monsieur Bernard Généreux, député de Montmagny - L'Islet -Kamouraska - Rivière-du-Loup
Monsieur Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud
HEC Montréal
Rousseau Métal, Saint-Jean-Port-Joli
Solutions Novika

Donateur•rices distingué•es (dons de 300 $ à 499 $)
Amicale du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Club Richelieu, La Pocatière
Fonds d'études C.-F. Painchaud
Technologies Lanka inc., La Pocatière

Donateur•rices associé•es (dons de 100 $ à 299 $)
Base 132, La Pocatière
Chevaliers de Colomb du Conseil de Sainte-Anne
Cinéma Le Scénario, La Pocatière
Clinique chiropratique La Pocatière (Dr Yannick Lévesque)
Dr Olivier Garon, Saint-Philippe-de-Néri
École Destroismaisons, La Pocatière
Gestions Marc Malenfant inc., (Café Resto Service RDL), Rivière-du-Loup

Donateur•rices associé•es (dons de 100 $ à 299 $) - suite
Groupe GIBO inc., Saint-Pascal
Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ), La Pocatière
Kamco Construction, La Pocatière
Journal Le Placoteux, Saint-Pascal
Les Industries Amisco ltée, L'Islet
Les Transports Patrick Dionne, Saint-Denis-De La Bouteillerie
Librairie l'Option, La Pocatière
Madame Marie-Claude Beaulieu, Saint-Pascal
Madame Annie Beaumont, Montmagny
Madame Françoise Bélanger et Dr Christian Roux, M.D., La Pocatière
Madame Lucie Dionne, Rivière-Ouelle
Madame Élise Jean et Dr Robert-Hugo Gendron, M.D., La Pocatière
Madame Louise Massé, Saint-Roch-des-Aulnaies
Matériaux Direct inc., La Pocatière
Monsieur Samuel Gagnon, La Pocatière
Monsieur Stéphane Lemelin, Lévis
Monsieur Sylvio Normand, Québec
Municipalité de Kamouraska
Municipalité de Saint-Aubert
Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli
Municipalité de Saint-Pacôme
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Ovila Thiboutot inc., Saint-Pascal
Sébastien Demers, courtier immobilier
Société Saint-Jean-Baptiste diocésaine, La Pocatière
Sports Experts, La Pocatière
Syndicat des professeurs laïques du CSA
Ville La Pocatière

Donateur•rices partenaires (dons de 50 $ à 99 $)
Alimentation COOP La Pocatière
Alimentation Lebel inc., La Pocatière
Avantis Coopérative, La Pocatière
Centre chiropratique Kamouraska (Dre Édith Lebel), La Pocatière
Club Lions de Mont-Carmel
Club Optimiste de Saint-Pascal
Familiprix Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier, Saint-Pascal
Fondation Maurice Proulx du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
G. Lemieux & fils, Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Madame Chantal Boucher, La Pocatière
Madame Anne-France Cauchon, Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Madame Valérie Dufour, Saint-Pascal
Madame Vicky Dumont, La Pocatière
Madame Cathy Forget, Saint-Gabriel-Lalemant
Madame Édith Massé, La Pocatière
Madame Maude Mercier, L'Islet
Monsieur Bertrand Blanchet, La Pocatière
Monsieur Martin Frenette, La Pocatière
Monsieur Marcel Lamonde, La Pocatière
Monsieur Hubert Lévesque, La Pocatière
Monsieur Marcel Mignault, Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Monsieur Marc Ouzilleau, Lévis
Municipalité de Cap-Saint-Ignace
Municipalité de Mont-Carmel
Municipalité de Rivière-Ouelle
Municipalité de Saint-André-de-Kamouraska
Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska
Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie
Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies
Municipalité de Sainte-Perpétue
Pharmacie Brunet, France Bernier, Élaine Lévesque et Yvon St-Pierre, Saint-Jean-Port-Joli et La Pocatière
Promutuel Assurance, Montmagny-L'Islet
Syndicat des employés de soutien du CSA
Uniprix La Pocatière

Donateur•rices collaborateur•rices (dons de moins de 50 $)
Fleuriste Le Bel Arôme, La Pocatière
Fondation François-Gagnon du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Le 98e cours
Madame Mélynda Caron, La Pocatière
Madame Anne-Sophie Da Cunha, Saint-Germain
Madame Julie Mercier, La Pocatière
Madame Myrianne Michaud, La Pocatière
Madame Miguelle Moreau, La Pocatière
Madame Sandra Soucy, Saint-Jean-Port-Joli
Monsieur André Lebel, La Pocatière
Monsieur Norbert Roy, La Pocatière
Services financiers Marie Turmel inc., La Pocatière
Studios Sigma, La Pocatière

Nos élèves vous remercient sincèrement!

100, 4e avenue Painchaud, La Pocatière Tél. : 418 856-3012 info@leadercsa.com

Des regroupements de municipalités toujours possibles dans les MRC de Kamouraska et de L'Islet

Alors que sept municipalités du Kamouraska ont amorcé une démarche pour un possible regroupement, en l'occurrence La Pocatière, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Onésime-d'Ixworth, Rivière-Ouelle, Saint-Pacôme, Saint-Gabriel-Lalemant et Saint-Denis-De La Bouteillerie, voilà que selon le service de nouvelles de CIEL-FM, les administrations municipales de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Saint-Joseph-de-Kamouraska, ainsi que de Saint-André-de-Kamouraska souhaiteraient à leur tour amorcer des démarches pour unir leurs forces.

JOSÉ SOUCY

Contacté à ce sujet par *Le Placoteux,* le maire de Saint-André-de-Kamouraska, Gervais Darisse, a été peu bavard, affirmant toutefois que c'est la mairesse de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Anita Castonguay, qui est responsable du dossier.

« Nous avons montré de l'intérêt pour rencontrer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire à ce sujet, et à leur demande, mais il n'y a rien d'autre à dire pour le moment », a expliqué M. Darisse.

Quant au maire de La Pocatière, Vincent Bérubé, il affirme que le projet de regroupement de sept municipalités du Kamouraska est toujours à l'étude. « Nous sommes dans l'administratif, plus précisément dans la cueillette d'information, ce qui représente, malgré les apparences, beaucoup de travail », a-t-il précisé.

Les sept municipalités concernées ont d'ailleurs entamé des démarches pour l'embauche et le partage de deux ressources techniques pour étudier la possibilité du regroupement municipal suggéré. « Nous avons fait une demande à cet effet, mais, là aussi, le processus n'est pas complété », a ajouté M. Bérubé.

L'Islet-Nord chemine, mais...

Le projet de regroupement des municipalités de Saint-Roch-des-Aulnaies, Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet, Saint-Aubert, ainsi que Sainte-Louise semble quant à lui suivre son cours. Par contre, selon les dires du maire de Saint-Roch-des-Aulnaies, André Simard, il manquerait certaines précisions importantes dans la première étude menée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de sorte qu'on en demande une seconde afin de clarifier lesdites interrogations.

« D'ici la fin juin, nous allons convoquer une conférence de presse afin d'expliquer où nous en sommes. Déjà, Saint-Roch-des-Aulnaies, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet ont fait savoir qu'ils continueraient à participer aux démarches », a précisé M. Simard, sans néanmoins être en mesure de dire si Sainte-Louise et Saint-Aubert seraient toujours de la partie.

Contacté à son tour par *Le Placoteux,* le maire de Sainte-Louise, Normand Dubé, a tout simplement déclaré que sa municipalité ne ferait plus partie du processus. « Le conseil n'est pas favorable à ce possible regroupement, de sorte qu'on s'est retiré de la démarche », a-t-il formulé laconiquement.

Quant à Saint-Aubert, les autorités municipales ont été contactées, mais au moment d'écrire ces lignes aucun retour n'a encore été fait.

Vue aérienne sur la ville de La Pocatière. Photo : Nicolas Gagnon

Fermeture de la boutique Informatique IDC à la clientèle résidentielle

En raison de la profonde mutation du marché de la vente au détail dans le domaine informatique, le groupe Atria annonce la réorientation de ses activités à La Pocatière. À compter du 22 juillet 2023, la boutique Informatique IDC fermera ses portes à la clientèle résidentielle. Le centre de services situé sur la 4e Avenue se concentrera exclusivement sur la vente et le soutien informatique pour ses clients commerciaux.

Ouverte en 1987, la boutique Informatique IDC a profité du boom informatique pour propulser ses activités de vente d'ordinateurs, d'imprimantes, de logiciels et d'autre matériel informatique. Au cours des dernières années, une décroissance constante des ventes de produits en magasin s'est fait sentir, tandis qu'une hausse des besoins commerciaux se confirmait. La direction d'Atria a donc pris la décision de conserver ses bureaux au centre-ville de La Pocatière, afin de consolider ses services de soutien technique, de gestion des technologies de l'information et de sécurité informatique pour les clients de ce secteur. L'espace boutique libéré sera mis en location.

« Alors que le service et le soutien technique étaient auparavant une priorité, les consommateurs achètent maintenant leurs produits informatiques au plus bas prix et sans délai d'attente. Dans ce créneau, nous ne pouvons malheureusement pas rivaliser avec les boutiques en ligne des grandes chaînes. Nous préférons ainsi concentrer nos énergies sur les entreprises et organisations, qui ont plus que jamais besoin de soutien dans leurs infrastructures informatiques, notamment en matière de cybersécurité », explique Hugo Dubé, propriétaire d'Atria.

Fondateur de Servlinks Communication en 1998, Hugo Dubé a fait l'acquisition d'Informatique IDC en 2013. En 2021, il procédait à la fusion des deux entités sous le nom d'Atria. Outre à La Pocatière, l'entreprise exploite trois succursales : à Montmagny, à Rimouski et à Rivière-du-Loup, où est implanté son siège social. Cette réorientation n'occasionnera aucune perte d'emploi dans l'équipe d'Atria, qui compte une trentaine de personnes.

Source : Atria

Espace boutique d'Informatique IDC en décembre 2022. Photo : Facebook Informatique IDC

Nécrologie

Avis de décès

Pauline Briand Langlais (1934-2023)

Saint-Philippe-de-Néri

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière le 19 juin 2023, est décédée à l'âge de 88 ans et 7 mois Mme Pauline Briand, épouse de M. Gabriel Langlais; fille de feu Mme Albina Moreau et de feu M. Lucien Briand. Elle demeurait à Saint-Philippe-de-Néri, autrefois à Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 1er juillet 2023 dès 9 h. Une liturgie de la parole aura lieu le jour même à 10 h 30, au salon de Saint-Pascal, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Philippe-de-Néri à une date ultérieure.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil son frère et sa sœur : Joseph (Suzanne Moreau), Denise (Florent Ouellet); ses nièces : Marie-Claude, Caroline (Laurent Haviernick); sa filleule : Patricia; sa belle-sœur et son beau-frère : Huguette, Louis-Marie; ses neveux, nièces, cousins, cousines autres parents des familles Briand et Langlais ainsi que ses amis.

La famille souhaite exprimer sa gratitude au personnel de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à l'Association des personnes handicapées du Kamouraska Est Inc. (APHK) pour la résidence L'Envol, 655, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222

Avis de décès

Jean-Louis Moreau (1943-2023)

Saint-Pascal

Au Centre D'Anjou de Saint-Pacôme le 17 juin 2023, est décédé à l'âge de 79 ans et 7 mois M. Jean-Louis Moreau, fils de feu Mme Rose-Anna Lavoie et de feu M. Joseph Moreau. Il demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 30 juin 2023 à compter de 11 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 14 h, en l'église de Saint-Pascal, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil ses fils : Richard, Sylvain, Carl; sa petite-fille : Rosalie. Il était le frère de : Gérard (feu Jeanne Servant), feu Rosaire (Céline Ouellet), feu Thérèse (feu Viateur Pelletier), feu Marcel (Nicole Plourde), feu Rita (feu Réal Pelletier), feu Roger (feu Jeannette Lamarre), feu Yvette (feu Raymond Nadeau), Adélard, Léo (Rachel Lajoie), Lucie, Denise (Claude Mailloux), Monique (Francis Soucy), Simone (Étienne Bouchard). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents ainsi que ses amis.

Des remerciements sont adressés à Mme Monique Grandmaison pour son accompagnement et les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation André-Côté, 100, 4e avenue, bureau 180, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222

Avis de décès

Lucille Tardif Lévesque (1931-2023)

Saint-Germain

Au Centre Villa Maria de Saint-Alexandre le 1er juin 2023, est décédée à l'âge de 92 ans et 2 mois Mme Lucille Tardif, épouse de feu M. Guy Lévesque; fille de feu Mme Marie Lavoie et de feu M. Georges Tardif. Elle demeurait à Saint-Germain-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 1er juillet 2023 à compter de 12 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 15 h au salon et de là au cimetière de Saint-Germain.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Thérèse (feu Gilles Richard), Monique (Alain Bergeron), Mario (Colette Parent), Ginette (Stéphan Garon), Diane (Simon Lavoie), Francis (Isabelle Bélanger); ses petits-enfants : Isabelle (Dominic Valade), Marie-Josée (Maxime Laperle), Carl (Cindy Alexandre), Martin (Marie-Pier Giroux), Geneviève (Nicolas Alexandre), Stéphanie (Kevin Massicotte), Andréanne (David Rosa), Marie-Ève (Pierre-Luc Boucher), Maxime (Rose Doucet), Anthony (Emmy Chassé), Étienne (Isa-Rose Tardif), Laurence, Vincent (Joanie Lavoie). Elle était l'arrière-grand-mère de : Émy, Mathis, Lauralie, Méliane, feu Marie-France, Kevin, Chad, Élodie, Carolane, Samuel, Arielle, Elénie, Mahay, Léa-Maude, Émile. Elle était la sœur de : feu Lucienne (feu Ovide Beaulieu), feu Georgette (feu Gérard Beaulieu), feu Camilla (feu Jean-Charles St-Pierre), feu Carmelle (feu Louis-Joseph Simard), feu Rose (feu Réginald Ouellet), feu F. Albert, feu Josaphat (Jeanne-Mance Bastille), feu Maurice (feu Clairette Parent), feu Camille (feu Jeanne-Mance Lévesque), feu Georges (feu Thérèse Bérubé), feu Auguste (feu Rachel Thériault), feu Louisette (feu André Piché), feu Noëlla (feu Denis Huot), feu Marie-Paule, feu Sr Gabrielle, feu Lucien (Cécile Bélanger), Andrée (feu Gilles Ritchot), feu Jean-Pierre (Colette Bouchard) et la belle-sœur de : feu Maurice, feu Rolland, feu Denise, feu René, feu Julien, feu Gilles, feu Nicole. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Tardif et Lévesque ainsi que ses amis.

La famille tient à remercier très chaleureusement le personnel du Centre Villa Maria pour leur dévouement, leur empathie et les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à Fondation André-Côté, 100, 4e avenue, bureau 180, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222

Avis de décès

Georges-Henri Nadeau (1928-2023)

Sainte-Hélène

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 17 juin 2023, est décédé à l'âge de 95 ans et 5 mois M. Georges-Henri Nadeau, époux de feu Mme Irène Bossé; fils de feu Mme Marie-Louise Michaud et de feu M. Luc Nadeau. Il demeurait à Saint-Alexandre, autrefois à Sainte-Hélène, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 705, rue du Couvent, Sainte-Hélène, le vendredi 30 juin 2023 dès 9 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 11 h, en l'église de Sainte-Hélène, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Marie Stella (Gilles Lévesque), Francine (Daniel Lajeunesse), Lucie (Gaétan Rousseau); ses petits-enfants : Jessica, Guillaume, Laurence (Michael), Mélanie (Christian), Marylou (Yan), Michael (Marie-France); ses arrière-petits-enfants : Laurianne, Carl-Chevy, Chanel, Samuel, Eliot, William. Il était le frère de : feu Raynald (feu Thérèse Pelletier), feu Jeanne, feu Gilbert (feu Jeanne D'Arc Grandmaison), Albert (feu Lucette Michaud), Marie (feu Jacques Pilon), Émilien ptre, Marcel (Louisette Lagacé) et le beau-frère de : feu Roland, feu Irenée (Marie-Paule Ouellet), feu Marie-Claire (feu Alban Parent). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Des remerciements sont adressés à la Dre Marie-Ève Fromentin, au personnel de la Résidence à la Source et de l'hôpital de La Pocatière pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à l'Association pulmonaire du Québec, 4115, rue Ontario Est, suite 200, Montréal (Québec) H1V 1J7.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222

Avis de décès

Lilianne Gagné (1940-2023)

Saint-Lambert

Au CHSLD Vigi de Brossard, le 20 mai 2023, est décédée à l'âge de 83 ans et 4 mois Mme Lilianne Gagné; fille de feu Mme Clara Lagacé et de feu M. Charles-Eugène Gagné. Elle demeurait à Saint-Lambert, autrefois à Saint-André, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 90, rue Principale, Saint-André, le samedi 1er juillet 2023 à compter de 12 h. Un dernier hommage lui sera rendu le jour même, à 14 h au salon, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses sœurs et son frère : Rollande (Claude Poitras), Yvan (Lise Richard), Nicole (Yvan Dionne). Elle était la demi-sœur de : feu Blaise (Rita Charron), feu Léonnette (feu Robert Morin). Sont aussi attristés par son départ ses filleules : Sylvie (Sylvain Bossé), Rebecca (Andrew McAllister); ses neveux, nièces, cousins, cousines autres parents ainsi que ses amis.

La famille remercie chaleureusement sa grande amie Micheline et la famille Chartrand pour avoir partagé sa vie durant toutes ces belles années ainsi que d'autres amies qu'elle ne voudrait pas oublier. Elle tient également à remercier les membres du personnel soignant de la résidence l'Écluse de Saint-Lambert et de la résidence Vigi de Brossard pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation canadienne pour la santé vasculaire, 2353, Hingston, Montréal (Québec) H4A 2J3.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222

Avis de décès

Irène Duval (1943-2023)

Saint-Damase-des-Aulnaies

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 14 juin 2023, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Irène Duval conjointe de M. Georges Fortin. Fille de feu Mme Albertine Pelletier et de feu M. Théophile Duval, elle demeurait à Saint-Damase-des-Aulnaies.

Il n'y aura pas de rencontre au salon ni de service religieux. Ses cendres seront déposées au cimetière paroissial de Saint-Damase dans l'intimité des membres de sa famille.

Outre son conjoint, elle laisse dans le deuil ses enfants : Stéphane (Micheline Pelletier), Isabelle (Serge Dufour) et Marylène Bélanger; ses petits-enfants : Tommy (Émilie Vézina) et Bryan Bélanger (Lenny Gagné), Keven Leclerc (Jacynthe Coulombe) et Maxime Rainville; son arrière-petite-fille Romy Bélanger. Sont aussi affectés par son départ, les membres des familles Duval et Fortin, ses neveux et ses nièces, ses cousins et ses cousines, ses amis.

De sincères remerciements sont adressés au personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis, pour leur présence, leur humanisme et les excellents soins.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, 143, rue Wolfe, Lévis, (Québec) G6V 3Z1. www.jedonneenligne.org/fhdl/IM/

Pour renseignements ou messages de condoléances :

Maison funéraire De la Durantaye et Fils inc.

Cap-Saint-Ignace, L'Islet,
Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Pamphile

418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, télécopieur : 418 246-5115, courriel : info@deladurantaye.qc.ca
Site web : www.deladurantaye.qc.ca. Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

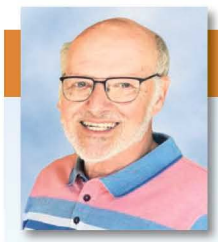

Avis de décès

Jean-Guy Aubé (1947-2023)

Beloeil

À l'hôpital Pierre-Boucher de Longueuil, le 30 avril 2023, est décédé à l'âge de 75 ans et 11 mois, M. Jean-Guy Aubé époux de Mme Ghyslaine Pelletier. Il était le fils de feu M. Maurice Aubé et de feu Mme Laurette Pouliot. Il demeurait à Beloeil et autrefois à La Pocatière.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9e Rue boul. Desrochers, La Pocatière, le dimanche 2 juillet 2023, de 12 h 30 à 13 h 55. Un hommage à la vie sera célébré ce même jour à 14 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront déposées au columbarium.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Ghyslaine; ses enfants : Patrick (Sonia Taillon), Kerry (Annie Breton), Dave (Véronique Beauchemin) et leur mère Maureen Kelly; les enfants de son épouse : Marie-Claude et Geneviève Caron; ses petits-enfants : Sandrine, Alexandre, Jordan, Raphaël, Annabelle, Léonard, Alice, Guillaume, Maxime, Alexia et Amélia; ses sœurs et son beau-frère : Denise et Colette (feu Denis Dubois); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Pelletier : Denis (feu Denise Déry), Claude (France Bussière), Micheline (Michel Truteau), Gaétane (Richard Alain), Daniel (Hélène Dumais), Marcel (Louiselle Gagnon), Sylvain (Astrid Reimann), Alain (Maryse Pelletier). Sont aussi affectés par son départ, ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille remercie sincèrement les médecins et les membres du personnel soignant de l'hôpital Pierre-Boucher, pour leur dévouement et la qualité des soins reçus.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation Hôpital Pierre-Boucher. Don en ligne : www.fondationhpb.org.

Direction funéraire :

Résidence funéraire Marius Pelletier

Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.

Remerciements de sympathie

Cécile Michaud Gagnon

Rivière-Ouelle

Merci du fond du cœur à tous les parents et amis qui nous ont manifesté leur sympathie lors du décès de Mme Cécile Michaud, survenu le 10 juin dernier. Que chacun de vous trouve en ce message, l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Son époux M. Réal Gagnon; ses enfants : Claudine, Francis (Edith Lavoie), Patricia, Jérôme; ses petits-enfants : Gabriel, Tommy et Christian.

Avis de décès

Madame Simone St-Amant Hudon

(1925-2023)

Saint-Roch-des-Aulnaies, 9 juin 2023

Maman, tu as été la lumière de nos vies, tu as toujours été là pour nous dans les moments difficiles et tu as célébré chaque succès à nos côtés.
Tu resteras à jamais dans nos cœurs.

À son domicile le 9 juin 2023, est décédée à l'âge de 97 ans et 8 mois, dame Simone St-Amant épouse de feu monsieur Charles-Eugène Hudon. Elle était la fille de feu Léopold St-Amant et de feu Léda Lavoie. Elle demeurait à Saint-Roch-des-Aulnaies, L'Islet. Les membres de la famille accueilleront les parents et ami(e)s pour recevoir les condoléances au **Complexe funéraire Marius Pelletier inc., 409, 9e Rue Boul. Desrochers, La Pocatière, (Québec) G0R 1Z0 le vendredi 30 juin de 19 h à 22 h et le samedi 1er juillet de 11 h à 14 h 30. Le service religieux sera célébré, ce même jour, à 15 h, en l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies et sera suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.** Elle laisse dans le deuil ses enfants : Céline (Marc-André Dionne), Réjean (Pauline Miville-Deschênes), Marcel (feu Lise Gagnon), Gilles (Diane Robichaud), Rolande (Marc Côté), Claude (Hélène Pelletier), René (Christiane Miville), Mario, Simon (Denise Roy), Ghislain (Julie Laperrière), Pauline (Denis Michaud); ses 22 petits-enfants et ses 25 arrière-petits-enfants, qu'elle chérissait et aimait recevoir avec beaucoup de joie. Elle était la soeur de: feu Léo (feu Marie-Anna Paradis), feu Léda (feu Apolinaire Tremblay), feu Anita (feu Camille Lemieux), feu René (feu Simone St-Pierre, feu Lucile Landry), feu Lucien (feu Agathe Lévesque), feu Roland (feu Marthe Soucy), feu Sylvio (feu Jeannine Bergeron). De la famille Hudon, elle était la belle-soeur de: feu Thérèse (feu Gérard Lévesque), feu Annette (feu Alfred Robichaud), feu René (feu Dolorès Morin, Laure Roy), feu Rodolphe (Marie-Paule Thériault), feu Lucille (feu Patrice Pelletier), feu Rosaire (feu Aline Moreau), feu Paul-Antoine o.m.i., feu Marie-Reine (feu Luc Landry, feu Philippe Thériault, feu Florent Hudon), feu Jeannine (feu Roger Chouinard), feu Jeanne-D'Arc (feu Jean-Baptiste Durand, feu Benoît Drolet), Renald (Fernande Moreau), feu Jean (Monique Lévesque), feu Georges-Henri (Lise Cazes), Roger (Gertrude Lévesque). Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, ses autres parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des aveugles, 5112, rue de Bellechasse, Montréal, H1T 2A4 ou à la Fabrique de Saint-Roch-des-Aulnaies.

8032623 9998H2623

Anniversaire de décès

Fabienne St-Onge (1940-2022)

À la mémoire de Fabienne, dont le souvenir est toujours très présent.

« Malgré ton absence, tu es présent dans nos cœurs et tu nous accompagnes à tout instant. Nous pensons à toi et t'aimerons toujours. »

Ses enfants, Pierre, Louise et Simon St-Laurent.

Remerciements de sympathie

Léo Desjardins

Rivière-du-Loup

Nos remerciements les plus sincères à tous les parents et amis qui nous ont manifesté leur sympathie lors du décès de M Léo Desjardins, survenu le 15 avril 2023.

Que chacun de vous trouve dans ces remerciements, l'expression de notre reconnaissance et les considères comme vous étant adressés personnellement.

Sa conjointe Mme Rita Pelletier et sa famille; ses enfants : Lise D. Charest (Renald), Alain, Nadine; ses petits-enfants et arrières petits-enfants.

LOUIS BÉRUBÉ

Un lancement réussi pour un grand homme

Le dimanche 18 juin, la Société d'histoire et de généalogie de la Côte-du-Sud a réuni une quarantaine de personnes à l'ITAQ, campus de La Pocatière, pour le lancement du 30e numéro de la série des cahiers d'histoire, Louis Bérubé : Le renouveau de la pêche québécoise au XXe siècle.

Acteur majeur de l'histoire gaspésienne, l'agronome Louis Bérubé (1897-1980) a joué un rôle déterminant dans le renouveau de la pêche maritime québécoise au XXe siècle. Le natif de Saint-Philippe-de-Néri a d'abord mené le combat pour l'émancipation des pêcheurs gaspésiens, alors sous la coupe des entreprises anglo-normandes. Il a contribué à la création du premier mouvement coopératif des pêcheurs (1923-1933) puis il consacrera ses énergies à l'acquisition de connaissances et à leur transmission : il fondera des écoles, dont, en 1938, l'École supérieure des pêcheries, rattachée à l'Université Laval et hébergée par l'École d'agriculture de La Pocatière; il enseignera la science et les techniques halieutiques pendant trente ans; il publiera des centaines d'articles dans des revues spécialisées. Intellectuel de haut niveau et homme de terrain, il complètera ce riche parcours avec quelques décennies de coopération internationale, en Asie et en Amérique latine notamment.

Au-delà du récit de vie, la biographie historique de Louis Bérubé fait revivre le climat politique et social dans lequel l'industrie de la pêche a évolué entre 1922 et 1985.

Avant le lancement, deux des enfants de Louis Bérubé, Louise et Jean, ont remis officiellement à M. François Taillon, directeur du Centre d'archives de la Côte-du-Sud, le considérable fonds photographique constitué par leur père. M. Taillon a exprimé l'intention d'en assurer la meilleure diffusion possible.

L'auteur, Gaétan Myre, est diplômé de l'École des pêches du cégep de la Gaspésie et des Îles et a consacré la plus grande partie de sa carrière au développement de la formation halieutique tant au Québec qu'à l'international.

Il est possible de se procurer ce volume au Centre d'archives de la Côte-du-Sud : 418-856-2104 ou archsud@bellnet.ca, ou encore à la Librairie L'Option de La Pocatière.

Source : Société d'histoire et de généalogie de la Côte-du-Sud

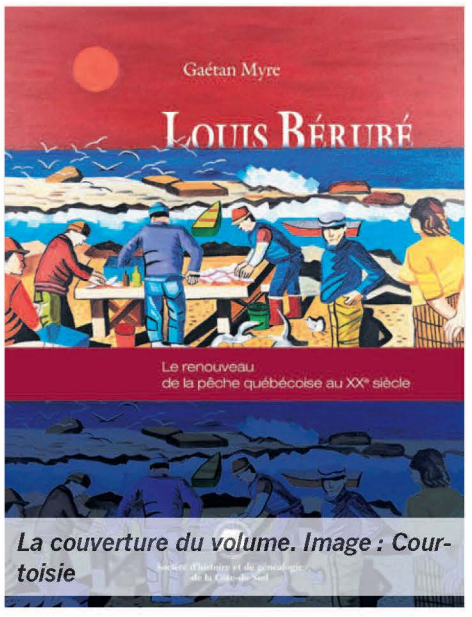

La couverture du volume. Image : Courtoisie

L'auteur Gaétan Myre a signé de nombreuses dédicaces. Photo : Courtoisie

L'école de danse Chantal Caron rafle les honneurs

Quatre chorégraphies de l'École de danse étaient en lice les 10 et 11 juin derniers lors de la compétition du Festival international de danse Encore à Trois-Rivières.

Kassy Pellerin présentait une chorégraphie qu'elle a créée sous la supervision de Mélanie Bourgault, fidèle enseignante de l'École de danse. Le solo intitulé *Moi* s'est mérité la mention or dans la catégorie style libre 13-15 ans en se classant en deuxième position dans sa catégorie, ce qui lui a valu une bourse. Kassy a également obtenu le coup de cœur des juges.

Dans la catégorie Ballet-contemporain, deux créations réalisées par Éléonar Caron St-Pierre, directrice artistique de l'École de danse, étaient en compétition.

La chorégraphie *Résonance* a été interprétée avec cœur et brio par les élèves du groupe de développement 2 qui ont remporté la mention or. Les juges leur ont également accordé le coup de cœur ainsi que la note la plus forte des 12 ans et moins. Le groupe revient donc à la maison avec la bourse de la première position.

La chorégraphie *Seule* a été interprétée avec senti, justesse et contrôle par les élèves du groupe de développement 3 qui se sont imposés en prenant la première position devant les 11 autres chorégraphies de leur catégorie. Il s'agissait d'un moment très riche en émotion puisque les athlètes sont allées chercher une troisième bourse pour l'École de danse. Elles ont aussi obtenu le coup de cœur des juges ainsi que la mention platine — note de 90 % et plus. Le groupe a aussi obtenu la mention or dans la catégorie style libre avec la chorégraphie *Contrôlé*, création originale de Mélanie Bourgault.

WEB SEULEMENT : Prenez note que L'École de danse offrira une mini représentation de son spectacle de fin d'année le vendredi 23 juin prochain à 18 h, à La Vigie de Saint-Jean-Port-Joli, dans le cadre de la Fête nationale. Une magnifique occasion de voir les élèves à l'œuvre dans l'interprétation des chorégraphies méritantes de l'année.

Source : École de danse Chantal Caron

Groupe de développement 2. Photo : Courtoisie

SAINT-PASCAL

Appel à projets pour Parcours éphémère

Du 1er au 17 septembre, le Comité Art et Culture de Saint-Pascal invite à agrémenter le site de la montagne à Coton par des créations originales d'art éphémère le long du sentier pédestre menant au sommet. L'œuvre éphémère, aussi appelée *land art*, est une production artistique extérieure composée de matériaux naturels uniquement et ayant une durée de vie limitée. Porté par des artistes qui désiraient sortir l'art des galeries et des musées, ce courant artistique apparu durant les années 1960 incarne un concept créatif en harmonie avec la nature. Cette exposition extérieure, baptisée *Parcours éphémère*, sera officiellement inaugurée à l'occasion des Journées de la culture, du 29 septembre au 1er octobre prochain, et pourra être fréquentée tout l'automne. Cette initiative du Comité Art et culture de Saint-Pascal, Ville en santé, vise à développer la curiosité et les aptitudes artistiques de la population. Pour les œuvres qui se démarqueront, trois prix d'une valeur totale de 440 $ seront offerts. Tous ceux qui désirent participer à cette activité gratuite de création, à la fois ludique et artistique, peuvent s'inscrire avant le 20 août 2023 auprès de Jean-Philippe Grenier, chargé de projets, Service du développement et du tourisme, en au 418 492-2312, poste 202, ou en écrivant à developpement@villestpascal.com.

Source : Ville de Saint-Pascal

Entrée de la montagne à Coton. Photo : Courtoisie

OFFRES D'EMPLOI

PNEUS F.M. INC.
est à la recherche de personnel :

JOURNALIER AU RECHAPAGE

- **Préparation des pneus pour le rechapage**

JOURNALIER À LA POSE DE PNEUS

- **Installation, réparation de pneus de toutes grandeurs**

Ces deux offres sont des postes à temps plein, 40 h / semaine

Veuillez vous présenter avec votre c.v. ou le faire parvenir à l'adresse suivante :

0069H2521

point S
point-s.ca/pneusfm

PNEUS F.M.
595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
☎ 418.492.6035 1.800.463.1375
Téléc. : 418 492-9883

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR / DIRECTRICE D'USINE

Une entreprise en pleine expansion dans la région est à la recherche d'un(e) directeur/directrice d'usine, afin d'aider à son fonctionnement et contribuer à son développement.

FORMATION ET EXPÉRIENCE

- BAC dans un domaine de gestion et/ou d'ingénierie.
- Toute expérience en gestion d'usine de production sera considérée.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

- Planifier la production et assurer la qualité du produit fabriqué
- Diriger le personnel
- Mettre en œuvre les activités à réaliser pour atteindre les objectifs de l'entreprise
- Gérer les horaires de travail
- Toutes tâches connexes à la gestion de la production.

HORAIRE DE TRAVAIL ET SALAIRE

- Horaire de jour, du lundi au vendredi.
- Temps plein permanent à raison de 40 h par semaine.
- Salaire à discuter selon formation et expérience.

Faire parvenir votre CV par la poste à l'adresse suivante :
Dossier « DP280623 »
Journal Le Placoteux
491, avenue D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

7065H2623_2

7429P2822

C'EST PLUS QU'UN EMPLOI !

« C'est ta chance de te réaliser et de faire progresser ta carrière. »

POITRAS

FONDERIEPOITRAS.COM

TRANSPORT JULES LANGLAIS INC. RECRUTE!

CAMIONNEURS CAMIONNEUSES RECHERCHÉS

Tu possèdes ta classe 1 et tu as un bon dossier de conduite?

Rejoins notre équipe!

Salaire compétitif selon l'expérience, assurance collective et bien plus!

Postule dès maintenant :
transportjuleslanglais@videotron.ca
418 354-8026 pour joindre Martin Harton

718SP4521

StructureCD
Depuis 1975

OFFRE D'EMPLOI

Conducteur/conductrice de chariot élévateur

Structure CD, une entreprise en pleine expansion de Saint-Pacôme, est à la recherche d'un(e) conducteur/conductrice de chariot élévateur.

Formation et expérience
5 années d'expérience comme conducteur/conductrice de chariot élévateur et aucune autre formation requise.

Rôle et responsabilités
La principale tâche sera d'effectuer le chargement des composantes fabriquées en usine sur la remorque d'expédition, ainsi que toutes tâches connexes (déplacer et disposer le matériel au besoin, aider sur la ligne de production, etc.).

Horaire de travail et salaire
Horaire de jour, du lundi au vendredi midi. Temps plein permanent à raison de 40 h par semaine. Salaire à discuter selon formation et expérience. Entrée en fonction dès que possible.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez envoyer votre curriculum vitæ par courriel : info@structurecd.com

706SH2623

289, boul. Bégin, Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0 418 852-2566
structurecd.com

ORH de L'Islet

OFFRE D'EMPLOI

L'Office d'habitation de la région de l'Islet est un organisme qui offre des logements aux familles et aînés à faibles revenus. L'ORH de l'Islet offre plus de deux cent logements à travers onze municipalités de la MRC de l'Islet.

PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN

Poste permanent, 35 heures par semaine

Horaire : Du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h

Taux horaire : 26$

Avantages sociaux :
- Remboursement de kilométrage : Selon le taux en vigueur de la SHQ
- Journées de maladie : 10 par année
- Vacances annuelles : 3 semaines accumulables du 1er mai au 30 avril
- Assurance collective après trois mois
- Journées de congés payées : 13

Responsabilités :
- Répondre aux urgences de réparation (ex. plomberie, électricité, etc)
- Planifier et organiser son horaire pour minimiser les déplacements dans la MRC
- Prendre rendez-vous avec la clientèle pour coordonner les réparations

Qualifications requises :
- Formation en plomberie et électricité (atout)
- Expérience pertinente en plomberie et électricité (obligatoire)
- Fournir vos références d'expérience en plomberie et électricité (obligatoire)

Date de début : Immédiatement

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ à yves.fournier@orhmontmagny.ca

678SH2423

OFFRE D'EMPLOI

GÉRANT(E) ADJOINT(E) COMMERCE DE DÉTAIL

EMPLOI
- PERMANENT
- TEMPS PLEIN, 40 HEURES PAR SEMAINE, DE JOUR
- SAMEDI OCCASIONNELLEMENT
- SALAIRE SELON QUALIFICATION ET EXPÉRIENCE
- POSTE DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT

FONCTION
- GESTION DU PERSONNEL
- RESPONSABLE DU MARCHANDISAGE
- SUPERVISION DES PROMOTIONS EN MAGASIN
- SUIVI DES COMMANDES
- PLANIFICATION DES LIVRAISONS

COMPÉTENCES
- Leadership
- Expérience en gestion de personnel
- Bonne capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Autonomie et gestion des priorités

Veuillez faire parvenir votre candidature par courriel à montage@leplacoteux.com en mentionnant le titre du poste dans l'objet du message.

5251H2623

Les nuitées du Clocher

OFFRE D'EMPLOI

EMPLOYÉ(E) DE MÉNAGE DE CHAMBRE

Pour les nuitées du Clocher
92, Morel, Kamouraska

Entre 10 et 20 heures par semaine,
selon vos disponibilités

Salaire : 25$ / heure

Contactez Jean-Pierre Tirman
418 860-8896
nuiteesduclocher@gmail.com

0154H2623

Syndicat des Producteurs de Bois de la Côte-du-Sud

Offre d'emploi

Le Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud (SPBCS), organisme à but non lucratif, a pour mission de représenter et défendre les intérêts généraux de l'ensemble des propriétaires de forêts privées de la Côte-du-Sud.

Directeur ou directrice général(e)

Description

Le directeur ou la directrice général(e) planifie et dirige les activités en lien avec les orientations du Syndicat, en concertation avec le conseil d'administration et sous la supervision du président. Il ou elle assiste et conseille les dirigeants dans la planification stratégique et coordonne sa mise en œuvre.

Rôles et responsabilités

- Planifier, organiser et diriger les activités du Syndicat
- Agir comme secrétaire du conseil d'administration (assister aux réunions, les préparer et en assurer les suivis)
- Préparer le budget et le plan d'action annuel et en assurer la réalisation et le suivi
- Gérer les ressources humaines, financières et matérielles du SPBCS
- Effectuer toutes autres tâches liées au bon fonctionnement du Syndicat

Exigences

- Diplôme d'études universitaires dans un domaine pertinent à l'emploi ou expérience équivalente
- Expérience en gestion et dans le secteur de la forêt privée, un atout

Conditions

- Rémunération compétitive avec une gamme complète d'avantages sociaux
- Lieu de travail principal : Bureau du Syndicat à La Pocatière
- Poste permanent à temps complet

Profil recherché

- Intérêt pour le développement de la région et du secteur de la forêt
- Leadership et aptitudes pour la concertation
- Capacité de synthèse et d'analyse

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous et garantissons le traitement confidentiel des candidatures reçues.

Faire parvenir votre curriculum vitae au Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud

- par la poste : 1120, 6e Avenue, bureau 400, La Pocatière (Québec), G0R 1Z0
- ou par courriel : spbcs@globetrotter.net

6522H2523

Centre de Services Office d'habitation de la Région de Montmagny

OFFRE D'EMPLOI

Le Centre de Services de l'Office d'Habitation de la Région de Montmagny fournit un soutien technique aux offices d'habitations qui administrent près de 700 logements sociaux sur les territoires de Bellechasse, Montmagny et L'Islet. Le mandat du Centre de Services est de suivre l'état des immeubles des offices d'habitations du territoire desservi et d'y coordonner les travaux majeurs de remplacement, d'amélioration et de modernisation (RAM).

CONSEILLER / CONSEILLÈRE TECHNIQUE EN BÂTIMENT

Nature de l'emploi et description des tâches :

- Évaluer l'état du parc immobilier (bilan de santé). Effectuer des visites d'inspection et formuler les recommandations, correctifs, améliorations, coûts et priorités sous formes de constats dans le module informatisé BSI de la Société d'Habitation du Québec (SHQ);
- Effectuer des inspections de premier niveau suite à un sinistre, bris ou défaillance au niveau du bâtiment, identifier la nature et la cause, formuler les recommandations de correction et/ou référer à l'expertise appropriée;
- Fournir aux gestionnaires et au personnel d'entretien des conseils techniques concernant les systèmes d'exploitation, méthodes, produits et équipements relatifs aux bâtiments;
- Exécuter des mandats spécifiques visant l'amélioration des bâtiments et l'efficacité des systèmes.

Qualifications :

- DEC dans les domaines reliés à la fonction (technicien/technologue en architecture, mécanique du bâtiment, gestion de chantier, inspecteur en bâtiment);
- Expérience minimale de 5 ans reliée aux différentes activités telles que construction, rénovation, plans et devis mais aussi en gestion, coordination de projet et surveillance de chantier;
- Connaissance des lois et règlements pertinents : Code National du Bâtiment, code de prévention incendies, etc;
- Facilités à travailler avec les outils informatiques de la suite Office;
- Capacité de travailler de manière autonome mais aussi en travail d'équipe;
- Leadership, dynamisme, sens de l'organisation, maîtrise de la gestion des priorités;
- Courtoisie, patience, et faire preuve d'une orientation marquée vers le service à la clientèle;
- Facilité de communication orale et écrite (bonne maîtrise du français);
- Facilité à travailler en hauteur, à se déplacer dans des échafaudages, échelles, toitures et vides sanitaires;
- Posséder un permis de conduire valide et un véhicule pour les fréquents déplacements sur le territoire.

Conditions de travail :

- Poste à temps plein de 4 jours et demi par semaine, totalisant 35 heures;
- Salaire annuel selon expérience entre 51 620$ et 57 695$;
- Bureau de services situé à Montmagny;
- Possibilité de télétravail (formule hybride);
- Déplacements requis pour l'évaluation des édifices ou la gestion de projets (kilométrage remboursé);
- Assurance collective après 3 mois;
- Contribution par l'employeur au régime de retraite de 9,5%.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir
une lettre de présentation et leur curriculum vitæ par courriel
à l'attention de Monsieur Yves Fournier à
yves.fournier@orhmontmagny.ca

Date d'entrée en fonction : Septembre 2023

0243H2423

Jeanne Laterreur, judokate de l'année 2022-2023

Le Club Judo-La Pocatière tenait le 3 juin son 40e Gala Excellence 2023 en présence des judokas, leurs parents et leurs proches. La cérémonie se tenait au dojo même, à l'École Saint-Charles de La Pocatière, en compagnie des partenaires Avantis Coopérative, Raymond Chabot Grant Thornton, Premier Tech et la Ville de La Pocatière.

La jeune Jeanne Laterreur de Saint-Pacôme a raflé le trophée Avantis d'or Judoka de l'année. Le trophée Raymond Chabot Grant Thornton d'argent est allé à Théophile Gilbert de Saint-Roch-des-Aulnaies, tandis que le judoka de l'année de bronze est revenu à Oscar Dufresne de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Première rangée : Heidi Lizotte, Laura Fortin, Jeanne Laterreur et Théophile Gilbert. Deuxième rangée : Donald Boucher de Raymond Chabot Grant Thornton, Guillaume Dufour conseiller municipal à la Ville de La Pocatière, Oscar Dufresne, Jules Dufresne, Jean-Benoît Anctil, Mathieu Bond, Louis Garon, Céline Boisvert d'Avantis Coopérative et la présidente du Club Véronique Brillant. Photo : Courtoisie

Pour cette catégorie, cinq critères étaient comptabilisés : la présence aux entraînements, la qualité technique, la compétition, la persévérance et le bénévolat. Jeanne a accumulé 91 points sur 100, alors que Théophile Gilbert obtenait 87 points, suivi par Oscar Dufresne avec 86 points.

« Il fallait remonter à plusieurs années pour voir la première place remportée par une fille », a affirmé à son plus grand plaisir le directeur technique Jacques Dufour.

Autres catégories

Pour la catégorie Espoir, c'est la jeune Adèle Demers de Saint-Onésime-d'Ixworth qui a récolté l'or. Elle est la nièce de la première judoka de l'année et championne provinciale du club de La Pocatière, Marie-Claude Demers.

Dans la catégorie Progrès, Jean-Benoît Anctil de Sainte-Louise a été l'élu pour ce trophée en ayant franchi l'étape du Judo-école vers l'Élite, alors que Hubert Dionne de La Pocatière remportait le trophée Judo-Technique pour la qualité de ses exécutions.

Dans la catégorie Recrue de l'année, c'est Laura Fortin de Sainte-Louise qui s'est sauvée avec le trophée.

Le judoka Théophile Gilbert a remporté le trophée Louis-Garon de bénévole de l'année. Théophile s'est impliqué au club de différentes façons en plus de son bénévolat aux Jeux du Québec en mars à Rivière-du-Loup.

Pour sa part, Matthieu Bond de Sainte-Louise a été couronné du trophée de la Persévérance après plus de 20 ans de judo, et dont 10 comme ceinture marron, avec la volonté d'atteindre la ceinture noire incessamment.

Enfin, au niveau de la performance dans les compétitions, Jules Dufresne de Saint-Roch-des-Aulnaies gagnait le trophée dans les catégories U8, U10, U12 avec des médailles d'or dans toutes les compétitions qu'il a participé.

Quant aux catégories U14 et plus, une fois de plus, Jeanne Laterreur s'est démarquée en remportant le trophée Premier Tech.

Le dernier trophée remis a été celui de la révélation en compétition qui a été décerné à Heidi Lizotte de Saint-Pacôme.

Le 40e Gala Excellence met fin officiellement à la saison 2022-2023 qui s'est avérée excellente avec plus de 70 judokas sur les tatamis. Les activités reprendront en septembre prochain.

Source : Club Judo-La Pocatière

EVEREST DE LA CÔTE-DU-SUD

Julien Hébert officiellement à la maison

L'Everest a officialisé l'arrivée de l'attaquant Julien Hébert au sein de la formation de la Côte-du-Sud. Pour le natif de Cap-Saint-Ignace, ce retour était le bienvenu après près de trois ans loin de la maison.

Julien Hébert a joué coup sur coup à Moncton, Chicoutimi, Baie-Comeau et au Cap-Breton. En tout, il a disputé plus de 180 matchs dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

Ainsi, Julien poursuit la voie qui a été amorcée initialement par son frère Charles en joignant les rangs de l'Everest. Pour Julien, le retour au bercail était non-négociable.

« Je me sens super bien. Ça faisait quatre ans que j'étais loin de la maison, toujours à l'extérieur. J'étais sûr de moi que je voulais revenir, raconte Julien Hébert. Quand je suis revenu cette année, je me suis dit que je serais bien de rester à la maison. »

Au cours de son passage dans la LHJMQ, en plus de récolter 53 points, Julien Hébert a profité de son passage dans les quatre différentes villes pour peaufiner son anglais au Cap-Breton.

L'attaquant de 20 ans est également heureux de retrouver d'anciens coéquipiers. « Tristan, je l'ai côtoyé y a quatre ou cinq ans. Elliot, je ne l'avais pas côtoyé depuis le Midget AAA. Ce sont de grands chums et je suis vraiment content de les retrouver. Je vais m'entraîner très fort cet été pour la prochaine saison », assure le Capignacien.

Pour le président Pierre Bouffard, l'ajout d'un joueur local était primordial en vue de la prochaine saison. « C'est un honneur de recevoir un gars de la région de cette qualité comme hockeyeur, et je crois qu'avec ses qualités de leader, ça peut nous amener beaucoup, lance le président de l'Everest. Il y a de quoi être fier. »

Rappelons que Julien Hébert a été acquis par voie de transaction samedi dernier avec les Cobras de Terrebonne, contre les droits d'Alexis Bonefon et un choix de deuxième ronde l'an prochain.

La période de prévente des billets de saison se poursuit jusqu'au 30 juin prochain. Vous pouvez vous inscrire en envoyant un courriel à l'adresse suivante : blais.melanie@hotmail.com.

Source : L'Everest de la Côte-du-Sud

Pierre Bouffard, président; Stéphane Poulin, vice-président; Julien Héber; Simon Labrecque, directeur général et entraîneur-chef. Photo : Courtoisie

Bilan positif pour la 56e finale des Jeux du Québec

Le Comité organisateur de la 56e finale des Jeux du Québec – Rivière-du-Loup 2022 a déposé son Rapport final. Le document dresse un bilan plus que favorable de cette épopée qui aura tenu en haleine la communauté régionale pendant plus de sept ans avant de culminer en une semaine de fête mémorable.

Du 3 au 11 mars derniers, le public était au rendez-vous toute la semaine, créant un achalandage constant à la Place des Jeux et sur les sites de compétition, notamment ceux de La Pocatière et Saint-Pascal.

Grâce à une gestion serrée de ses finances dans un contexte économique hautement imprévisible, l'organisme boucle ses activités avec un surplus financier de 550 000 $. Un comité de legs doit être formé par la Ville de Rivière-du-Loup pour gérer les montants supplémentaires, qui devront d'abord être confirmés par un audit financier. Cette entité indépendante sera formée de représentants issus de la Ville de Rivière-du — Loup, de la MRC de Kamouraska, du milieu sportif, de la 56e finale des Jeux du Québec et du milieu de l'éducation.

Le Plan de legs, adopté en 2020 par le conseil d'administration de la Finale, prévoit que les principaux bénéficiaires seront les jeunes et le milieu sportif des MRC de Rivière-du-Loup et de Kamouraska. La mise en place d'un programme de bourses pour les athlètes de niveau élite et le soutien à des initiatives visant le développement de la pratique sportive et de l'excellence chez les jeunes athlètes seront notamment étudiés.

Source : Rivière-du-Loup 2022

Lou, la mascotte officielle des Jeux du Québec à Rivière-du-Loup. Photo : Courtoisie

Le comté fédéral se nommera Côte-du-Sud–Rivière-du-Loup–Kataskomiq–Témiscouata

L'actuel député de Montmagny–L'Islet–Kamouraska–Rivière-du-Loup, M. Bernard Généreux se réjouit de la décision de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales d'accepter sa proposition concernant le futur nom de son comté.

« Je suis très heureux que la Commission ait accepté que Rivière-du-Loup demeure dans le nom de la nouvelle mouture de la circonscription. Comme un très grand nombre de citoyens de mon comté, j'ai été surpris et déçu de l'absence de Rivière-du-Loup, comme la Commission l'avait initialement proposée », déclare le député Généreux.

En effet, la Commission avait retenu le nom de Montmagny–Témiscouata–Kataskomiq, faisant fi du fait que Rivière-du-Loup est la métropole du comté et qu'elle est un carrefour économique, routier et touristique incontournable. Alors que la ville célèbre 350 ans d'histoire, Bernard Généreux estime qu'elle avait droit à une reconnaissance dans le nom de la circonscription fédérale.

« À la suite de consultations avec des concitoyens, maires et préfets, j'ai effectué des représentations auprès du comité de la Procédure de la Chambre des communes quant au nom que portera la future circonscription. J'en profite pour remercier toutes les instances de ce secteur, dont la Ville de Rivière-du-Loup, la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup, et Tourisme Rivière-du-Loup, pour leur soutien afin de conserver le nom de la ville dans la nouvelle appellation », a-t-il ajouté.

Le député se réjouit donc de cette décision qui entrera en vigueur en avril 2024. Cependant, il déplore le fait que, selon la loi actuelle, une circonscription sera perdue dans l'Est-du-Québec. Il estime que les parlementaires devraient réexaminer les réalités des députés en milieu rural.

« Autant l'ajout de Témiscouata allait de soi, autant l'ajout de Kataskomiq à la nouvelle appellation est des plus approprié en regard d'un geste historique de réconciliation avec les nations autochtones. La Commission a également accepté ma proposition d'ajouter Côte-du-Sud. Englobant les MRC de Montmagny, L'Islet et Kamouraska, la Côte-du-Sud est une appellation historique connue de tous depuis des décennies », a conclu le député.

Source : Bernard Généreux, député fédéral

Bernard Généreux. Photo : Bernard Thibodeau

Saint-Pascal

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

ACQUISITION D'UN CAMION UNITÉ D'URGENCE

0344H2623

La Ville de Saint-Pascal demande des soumissions pour la fourniture d'un camion unité d'urgence neuf pour son Service intermunicipal de sécurité incendie.

DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les soumissionnaires peuvent se procurer une copie du devis et de la formule de soumission par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) accessible à l'adresse Internet suivante www.seao.ca en payant les coûts prévus.

CONDITIONS DE SOUMISSION

Seules sont autorisées à soumissionner les personnes, sociétés ou compagnies ayant un établissement au Québec ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord. Le présent contrat est assujetti à l'Accord du commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) et à l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG).

De plus, seuls les soumissionnaires détenant un certificat d'enregistrement attestant que leur système qualité répond aux prescriptions de la norme ISO 9001 seront considérés.

Les soumissions doivent être faites sur la formule de soumission fournie avec le devis et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission correspondant à un montant équivalent à dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission incluant les taxes applicables. Cette garantie peut être sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Saint-Pascal ou sous forme de cautionnement de soumission émis en faveur de la Ville par une compagnie d'assurance autorisée à se porter caution.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville de Saint-Pascal, au 465, rue Taché, Saint-Pascal, G0L 3Y0, dans des enveloppes cachetées et adressées à l'attention de Monsieur Jean Langelier, assistant-greffier, **jusqu'à 11 h**, heure en vigueur localement, le **mercredi 2 août 2023** pour être ouvertes publiquement le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure limite. Les enveloppes devront porter la mention **« Soumission – Acquisition d'un camion unité d'urgence ».**

La Ville de Saint-Pascal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. La Ville de Saint-Pascal ne sera passible en outre d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Donné à Saint-Pascal, le 22 juin 2023.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS
Ingénierie et infrastructures

Sainte-Anne-de-la-Pocatière

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Numéro : 532391522201

1135H2623

La Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière désire obtenir des soumissions pour la réalisation de travaux de réfection du stationnement municipal.

Les entreprises ou personnes intéressées doivent se procurer les documents de soumission par le biais du système électronique d'appel d'offres **(SÉAO)** à l'adresse suivante : www.seao.ca.

Les soumissions scellées devront être déposées **avant 11 h le 13 juillet 2023** et seront ouvertes publiquement le même jour, au 395, chemin des Sables Est à Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

Les soumissions seront déposées au Conseil lors d'une séance ultérieure. Toute soumission reçue après l'heure et la date spécifiées ci-haut sera rejetée.

Toute soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission dont le montant est égal à 10 % du montant total de la soumission excluant les taxes applicables, valide pour une période de cent-vingt (120) jours.

Sont admissibles à soumissionner au présent appel d'offres les Soumissionnaires ayant un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Municipalité dans le cadre du présent appel d'offres, soit l'Accord Québec-Ontario (ACCQO), l'Accord intergouvernemental sur les marchés publics entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de New York (AQNY) et l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du Conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son Conseil.

Isabelle Michaud
Directrice générale et greffière-trésorière

PETITES ANNONCES

NOUVEAU : PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard
(frais de 1,00 $)
En argent ou par chèque
à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Les taxes sont incluses dans les prix

1re parution (20 mots)	8,50$
Répétition	7,50$
1re parution encadrée	13,50$
Répétition	12,50$
Mots additionnels	0,25$

TARIFICATION (SUITE)

Prière (max. 20 mots)	8,50$
Prière longue	17,00$
Prière avec image	22,00$
Avis de décès	75,00$
Remerciements de sympathie	65,00$
Messe anniversaire	65,00$
Retour de photo	1,00$

Heure de tombée : vendredI 16 h 30
Par téléphone - Saint-Pascal :
418 492-2706, poste 101
Sans frais : 1 855 492-2706
Téléc. : 1 855 492 9706
Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com
Par la poste ou à nos bureaux :
491, avenue D'Anjou
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PROMOTION - 20$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses.

AGRICOLE

Moissonneuse-batteuse MS550, toujours remisée, avec panier coupe directe et panier soya avec la faux. Schumacher. Appelez après 6h au 418 246-3735 (05/07)

Foin sec 2022. Petites balles carrées : 3$. Balles rondes 4x5 : 30$.
100 arpents en foin 2023. Appelez au 418 852-2299 ou 418 852-2433 (28/06)

ASTROLOGIE

Ana Médium , spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 450-309-0125

ENTREPOSAGE

Saint-Pascal. Plusieurs unités d'entreposage de 5 X 10, 60$/mois. Aussi, locaux commerciaux de 2500 pieds carrés avec porte de garage et débarcadères, chauffage inclus. Pour informations :
418 333-2589 (Marc) (inf)

Saint-Pascal. Entreposage meubles, véhicules récréatifs, auto au mois ou pour une saison. Contacter Marco 1-418-261-6811.

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Saint-Pascal. Local commercial, au 197, route 230 Ouest. Environ 3000 pieds carrés au premier étage. Ancien local de Base 132. 4 bureaux fermés et un grand espace. Chauffé, éclairé, déneigé. Libre immédiatement. Contacter Marco 1-418-261-6811.

Saint-Pascal. Local commercial au 197, route 230 Ouest. 2e étage, 2 grands bureaux annexés. Toilette privée. Chauffé, éclairé, déneigé. Situé à côté du Studio Somance. Libre immédiatement. Contacter Marco 1-418-261-6811

LOGEMENTS À LOUER

La Pocatière. 5 1/2 avec balcon, situé au 613 rue du Verger, dans immeuble de 12 logements. Grand appartement avec dépendance directement dans le logement. Entrée laveuse-sécheuse. Non chauffé, non éclairé. Près de tous les services. 750$/mois. Disponibles le 1er septembre. (inf) 418 868-3136

OFFRE D'EMPLOI

Saint-Pascal. JARDINIER. Recherche jardinier pour aider à entretenir un jardin de fleurs. Durée : été et automne. Formation sur place possible. Si intéressé(e), appeler Francine au 418 492-2499 (28/06)

La Pocatière. CUISINIÈRE. Petite communauté religieuse recherche une cuisinière à temps plein ou partiel. Pour informations appelez Sr Anita au 418 856 3243 (28/06)

OFFRES DE SERVICES

Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél 514-282-2022 www.sossaaq.com»

RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne . www.lesseductrices.ca

VENTE DE GARAGE

Au 157, Rte Kamouraska. Le samedi 1er juillet et dimanche 2 juillet 2023. Articles divers : lits, chaises, vêtements enfants, souliers, bottes, etc. Pour informations, appelez 418 492-5362 (28/06)

DIVERS À VENDRE

Cuisinière au propane, 6 foyers. Plaque de cuisson au propane pour restaurant. Friteuse au propane pour restaurant, équipement de jardinage : dick, herseuse, cercleuse. Pour informations, appelez au 418 492-1284 (28/06)

Frigidaire 20 à 30 pi3 de marque FRIGIDAIRE. Poêle électrique EVASION, 30 po. Laveuse-sécheuse de marque WHIRLPOOL. Set de cuisine (table + 4 chaises) en bois franc. Vaisselier en bois franc. Bibliothèque 6x6 pi en bois. Divan beige et rouge vin, 6 pi, état neuf. Appelez le 418 492-5324 (05/07)

RE/MAX ÉLÉGANCE — ÉQUIPE Gilles Couture

Montmagny - L'Islet - Kamouraska
418 598-6031 418 856-1352

Agence immobilière depuis 1986
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc.

Lili-Anne Thibault, courtier immobilier
Gilles Couture, courtier immobilier agréé
René Bélanger, courtier immobilier

2611H2623

SAINT-FABIEN-DE-PANET
50, ch. du Domaine-Évangéline. 229 000 $

RIVIÈRE-OUELLE
104, chemin de la Pointe. 119 000 $

SAINT-PAMPHILE
33, rue de l'Église. 168 000 $

LA POCATIÈRE
1216, av. Pilote. 249 000 $

SAINT-PACOME
125, rue Galarneau.

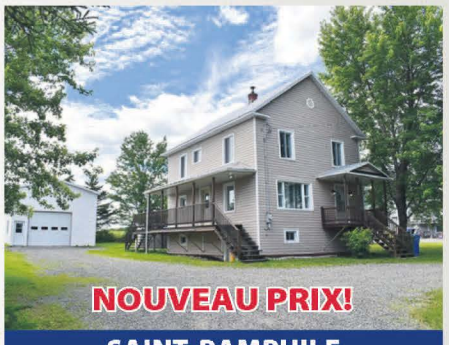

SAINT-PAMPHILE
396, route Elgin Sud. 139 000 $

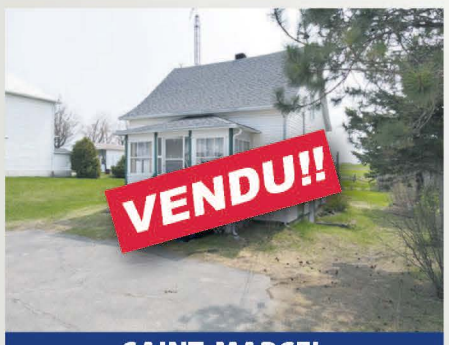

SAINT-MARCEL
49, ch. Taché Est.

SAINT-OMER
125, rang des Pelletier. 159 000 $

L'équipe immobilière la plus performante de la région!
Contactez-nous!
418 598-6031

Voir toutes nos propriétés sur gillescouture.com

Le cancer peut faire peur, mais vous n'êtes pas seul.
418 683-8666 | cancer.ca
Société canadienne du cancer

BLOC-NOTES

ASSOCIATION DU BASEBALL MINEUR
Saint-Pascal
TOURNOI PROVINCIAL. L'Association du baseball mineur de Saint-Pascal vous invite au tournoi provincial Restaurant de La Montagne 2.0, qui se déroulera du 29 juin au 2 juillet 2023. Ce tournoi de catégorie 9U opposera 20 équipes dans la classe A et B. Venez encourager les jeunes venant de toute la province ! Entrée gratuite, cantine sur place. Pour l'horaire complet, visitez la page Facebook : Cougars de St-Pascal | Saint-Pascal QC | Facebook.

ASSOCIATION MARIE REINE CERCLE 104
Saint Pascal
VOYAGE ORGANISÉ. Le Comité Voyages AMR de Saint-Pascal organise un voyage pour aller visiter le DOMAINE JOLY-DE-LOTBINIÈRE, la FROMAGERIE DESCHAILLONS et la DISTILLERIE LA VALLEE BLEUE de la région de Lotbinière, le mardi 18 juillet 2023. Pour plus d'informations , communiquer avec : Alice Cloutier (418 492-3618) ou Madeleine Moreau (418 492-3123)

BINGO COMMUNAUTAIRE
Rivière-Ouelle
Les bingos au profit de la fabrique de Rivière-Ouelle continuent. Date : tous les samedi à 19h30. Lieu : Salle du Tricentenaire de Rivière-Ouelle, 111 rue de l'Église, Rivière-Ouelle G0L 2C0. Des prix d'une valeur de 2300$ sont distribués au cours de chaque soirée de bingo.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS
Saint-Pascal
VOYAGE A-1. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Pascal organise un voyage A-1. Destination : Saint-Michel de Bellechasse. Activités : Pièce de théâtre haute-fidélité et un souper buffet à volonté. Date : le mardi 4 juillet 2023 à 15h30. Prix : Le tout $140 par personne, en autobus confortable. Réservation: Damien Charest (418-492-9836)

CONSEIL DE LA FABRIQUE
Saint-Cyrille
VENTE DE DÉBARRAS. Le Conseil de la fabrique de la Paroisse de Saint-Cyrille organise une «vente de débarras» le samedi 1er juillet 2023, de 8h30 à 11 h 30. Lieu : la sacristie de l'église (entrée sud). Nous vous attendons en grand nombre, bienvenue à tous !

GROUPE VOYAGES QUÉBEC
Groupe Voyages Québec organise les activités suivantes : JARDINS MÉTIS ET RIMOUSKI, le mardi 25 juillet 2023; TRÉSORS CACHÉS DE LA BEAUCE, le vendredi 18 août 2023. Pour plus d'informations, communiquez avec Rachel Lajoie au 418 492-1707

LES ALCOOLIQUES ANONYMES
Rivière-du-Loup
45E CONGRES. Le Congrès des Alcooliques Anonymes se tiendra le vendredi 7 et samedi 8 juillet 2023. Lieu : Hôtel Lévesque, 171 rue Fraser, Rivière-du-Loup. Horaire : de 19h15 le vendredi jusqu'à 22h30 le samedi. Pour informations appelez Nicole (438-396-8960)
Saint-Pascal
Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON
Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES
La Pocatière
Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,
Rivière-du-Loup
Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

PATRIMOINE CANADIEN
Sainte-Louise
GALA DE MUSIQUE CANADIENNE. Un gala pour la Fête du Canada, soutenu par Patrimoine Canadien aura lieu le samedi 1er juillet 2023 à 13h. Lieu : Salle du 125e de Sainte-Louise. Animation : orchestre Rive Sud. Entrée gratuite

PHILIFEST 456
Saint-Philippe-de-Néri
Dans le cadre de la 1re édition du Festival « Philifest 456 » de Saint-Philippe-de-Néri, il y aura un brunch préparé par le Club des 50 ans et plus, le dimanche 2 juillet 2023 de 10 h à 12h. Les cartes sont limitées. Pour informations et réservation adressez-vous à la municipalité ou appelez Luce Garon au 418-498-3130.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE KAMOURASKA-L'ISLET
La Pocatière
VOYAGE HORTICOLE. La Société d'horticulture et d'écologie de Kamouraska-L'Islet organise un voyage horticole, dans la région de Portneuf, le dimanche 6 août 2023. Le départ en autocar de luxe se fait à La Pocatière. Coût pour les non-membres: 90$ repas du dîner compris. Il ne reste que quelques places à combler. Pour informations appelez Luce Garon au 418-498-3130.

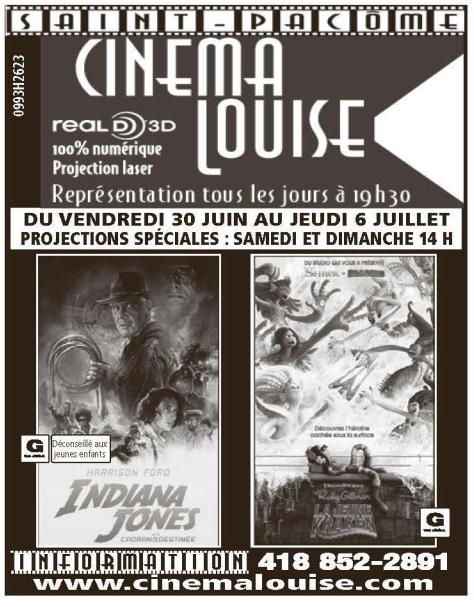

SUDOKU

JEU N° 824

8				4	9			
								6
			3	5		1		
		4	7	9			6	3
9	2					5		
		8						
		3						1
	7	6						8
			5			7	2	

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

4	8	1	5	6	9	3	7	2	9
5	7	6	9	2	1	4	3	8	8
2	9	3	8	7	4	6	5	1	1
6	3	8	4	1	5	2	9	7	7
9	2	7	6	3	8	5	1	4	4
1	5	4	7	9	2	8	6	3	3
7	4	9	3	5	6	1	8	2	2
3	1	5	2	8	7	9	4	6	6
8	6	2	1	4	9	3	7	5	5

MOTS CROISÉS

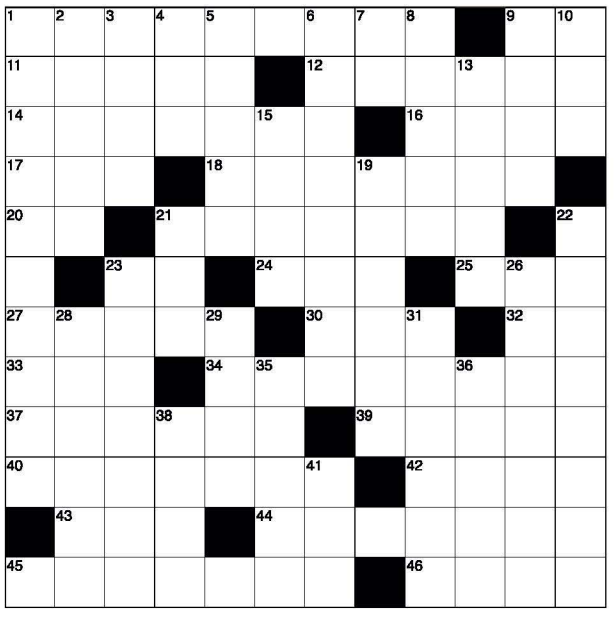

HORIZONTALEMENT
1. Pas cher.
9. Ut.
11. Plante d'Afrique.
12. Artères.
14. Bon à rien.
16. Disque.
17. Prière à la Vierge.
18. Couvert.
20. Équerre.
21. Rupture.
23. Combattant.
24. C'est le temps des fleurs.
25. Plante à fleurs jaunes.
27. Machine hydraulique.
30. Période d'activité sexuelle des mammifères mâles.
32. Strontium.
33. Obtenue.
34. Petit bijou attaché à une chaîne.
37. Blessé.
39. Attendries.
40. Poissons.
42. Île d'Indonésie.
43. Changement de peau.
44. Se répand avec impétuosité.
45. Métal alcalin.
46. Du verbe être.

VERTICALEMENT
1. Qui sait raconter des boniments.
2. Petit fruit.
3. Partie du bréviaire.
4. Préfixe.
5. Posture de yoga.
6. Ensemble de documents sur lesquels est enregistré le découpage d'un territoire.
7. Marque la surprise.
8. Aller çà et là.
9. Adjectif numéral.
10. A le courage de.
13. Remorquer.
15. Feinte.
19. Bouche d'animal.
21. Chiffres romains.
22. Sacrilèges.
23. Européenne.
26. Familière.
28. Théologien musulman.
29. Nous protège du vent.
31. Il y a celle de la nuit et celle du jour.
35. Retourné.
36. Partie d'un tout.
38. Trompées.
41. Fils de Noé.

RÉPONSE DU JEU

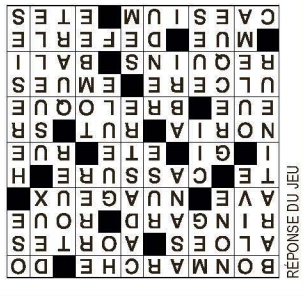

FERMETURE
le samedi 1er juillet à 17 h

Chers clients,

En mon nom personnel et au nom de mon équipe, je tiens à vous remercier pour votre confiance et votre fidélité au cours des dernières années.

Je veux également prendre le temps de remercier tous les employés pour leurs loyaux services depuis mon arrivée en 2020.
Sans vous, tout cela n'aurait pas été possible!

Nous serons de retour le 20 juillet, sous d'autres couleurs, mais toujours la même équipe pour vous y accueillir avec le sourire!

Gabriel Landry
Propriétaire

RÉOUVERTURE en Maxi
le jeudi 20 juillet à 8 h

maxi

501, avenue Patry, Saint-Pascal • 418 492-1034